



COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF ET FINANCIER



EXERCICE 2020



Table des matières

Préface	3
Activités des Conseils.....	4
Administration.....	4
État civil	5
Petite enfance.....	5
Écoles.....	12
Restaurants scolaires	12
Activités sociales	13
Fondation communale pour le logement de personnes âgées.....	19
Activités culturelles et communautaires	20
Fonds de décoration.....	22
Information.....	23
Transports publics	24
Finances	24
Police municipale.....	25
Compagnie des sapeurs-pompiers.....	27
Protection civile	29
Fondation immobilière de la ville de Veyrier	29
Aménagement du territoire	30
Les infrastructures.....	33
Environnement	34
Routes et espaces verts.....	36
Comptes de la ville de Veyrier.....	39
Comptes de la Fondation Immobilière de la ville de Veyrier.....	71
Comptes de la Fondation Les Rasses.....	75
Renseignements utiles	77
Règlementations diverses	85
Cartel des sociétés de la ville de Veyrier	89





Préface

Le 1^{er} juin 2020 a correspondu à l'entrée en fonction d'un nouveau Conseil administratif et d'un nouveau Conseil municipal dans des conditions particulières. En effet, la COVID-19 a fortement perturbé les réunions politiques de cette première année de législature. Ainsi, afin de garantir les distances entre les participants, la salle communale a été investie pour les séances du Conseil municipal, ce qui a nécessité l'installation d'une sonorisation. Des réunions non urgentes ont été annulées, d'autres ont été réalisées en visioconférence. Cela n'a néanmoins pas empêché le Conseil administratif de reprendre les chantiers déjà initiés et de commencer la mise en place de son programme de législature, malgré l'absence de convivialité ressentie par tous durant cette période.

Parmi les principaux objets, il y a lieu de relever : la poursuite de l'élaboration du Plan directeur communal (PDCom), les négociations avec l'État concernant les conditions à observer pour développer le dernier PLQ du quartier des Grands Esserts, la reprise des travaux de la future salle communale polyvalente du Grand-Salève II, le renforcement de l'administration communale, la réalisation de la manifestation « Le Champ des possibles », le renforcement des aides sociales dans le cadre de la pandémie, la poursuite de la campagne « Déchets » durant le premier semestre 2021. Nous regrettons de ne pas avoir pu organiser les séances publiques d'information comme elles étaient prévues dans l'agenda communal.

Tous les dossiers traités par l'administration communale l'ont été dans un souci d'économie en gardant à l'esprit que, durant trois années de suite, des budgets déficitaires ont été votés par le Conseil municipal. Bien que les comptes se soient finalement soldés par des bénéfices, il est à craindre que les prochains exercices, du fait des conséquences de la pandémie, s'écrivent en chiffres rouges.

Tout ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'investissement de chaque employé communal. Nous adressons donc nos plus vifs remerciements à chacun. Nous tenons à remercier particulièrement M^{me} Pascale LIPAWSKY, secrétaire générale, M^{me} Ana GALIOTTO, secrétaire générale adjointe, ainsi que tous les cadres, pour nous avoir directement secondés dans nos activités et pour leur gestion rigoureuse de l'administration. Nous remercions également M^{me} Claude-France MATTHEY de son engagement en tant que Présidente du Conseil municipal.

Le Conseil administratif
Aline TAGLIABUE, Maire
Jean-Marie MARTIN
Christian ROBERT



Activités des Conseils

Le 1^{er} juin 2020, le nouveau Conseil administratif élu, comprenant M^{me} Aline TAGLIABUE, Maire, M. Jean-Marie MARTIN, Vice-président, et M. Christian ROBERT, Membre, a pris ses fonctions. Il a siégé toutes les semaines le lundi après-midi à la mairie avec la secrétaire générale et a procédé à de nombreuses auditions.

Le Conseil municipal a, quant à lui, prêté serment pour la législature 2020 – 2025 le 2 juin 2020. Il s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2020 – 2021, le bureau tenant séance la semaine précédente. Les commissions se sont réunies 46 fois.

Administration

2020 marque une année pleine de chamboulements et de restrictions, avec l'arrivée en mars 2020 de la pandémie du coronavirus.

Notre administration a suivi le confinement imposé par la Confédération, devant limiter temporairement l'accès à certaines prestations.

Mouvements du personnel communal

L'administration communale a traité 93 mouvements dans son personnel au cours de l'année 2020, soit :

- 29 entrées dont :
 - o 16 membres du personnel communal
 - o 1 stagiaire
 - o 6 temporaires
 - o 1 apprentie
 - o 5 procès-verbalistes
- 24 départs dont :
 - o 5 départs à la retraite
 - o 3 licenciements
 - o 6 démissions
 - o 3 stagiaires
 - o 4 temporaires
 - o 1 apprentie
 - o 2 procès-verbalistes
- 1 promotion

Elle a offert, à 20 jeunes de la commune, l'opportunité d'accomplir un job d'été.

L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Cette année, nous félicitons chaleureusement :

- M^{me} Christine IMHOF, comptable, pour son 30^{ème} anniversaire de collaboration.
- M^{me} Béatrice MERCIER REICHLIN, éducatrice du jeune enfant, pour son 20^{ème} anniversaire de collaboration ;
- M^{me} Pascale LIPAWSKY, secrétaire générale, M. Silvio DELLE ROSE, employé polyvalent, et M. Patrice PLANCHAMP, technicien communal, pour leur 10^{ème} anniversaire de collaboration.

Quelques chiffres :

Au 31 décembre 2020, les effectifs de la commune se montent à 74 personnes, respectivement 31 collaboratrices et 43 collaborateurs, pour un équivalent de 56.76 ETP (Equivalent temps plein).

L'ancienneté moyenne se situe à 9 ans pour les femmes et à 7 ans pour les hommes.

L'âge moyen se situe à 50 ans pour les femmes et à 45 ans pour les hommes.

Les cadres de l'administration sont composés de 5 femmes et de 6 hommes.

État civil

Le 1^{er} novembre 2009, la commune de Thônex a rejoint le regroupement des offices de l'état civil de Veyrier et de Chêne-Bourg, opéré dès le 1^{er} juillet 2002, pour former désormais l'arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg / Thônex / Veyrier. Cet arrondissement regroupe une population de plus de 34'000 habitants. Les bureaux administratifs sont centralisés à la mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, tél. 022/869.41.10.

Il est toutefois toujours possible, après avoir accompli les formalités à la mairie de Chêne-Bourg, de célébrer les mariages à Veyrier, soit par un officier d'état civil soit, sur demande, par l'un des Conseillers administratifs.

Petite enfance

L'*Espace de Vie Infantile Grand-Salève* est une institution de la petite enfance de la commune de Veyrier. Elle accueille quotidiennement 52 enfants âgés de 1 à 4 ans.

L'*Espace de Vie Infantile Tour-de-Pinchat* accueille quotidiennement 30 enfants âgés de 1 à 4 ans.

Enfants accueillis

Grand-Salève :

L'institution accueille 3 groupes d'enfants d'âges différents :

- 20 enfants de 3-4 ans, le matin
- 16 enfants de 2-3 ans, le matin
- 15 enfants de 1-2 ans, l'après-midi

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 (13h15 avec le repas) et de 13h30 à 18h00.

Chaque jour, 12 enfants inscrits à l'année peuvent bénéficier du repas de midi.





Tour-de-Pinchat :

L'institution accueille 2 groupes d'enfants d'âges différents :

- 18 enfants de 2,5 - 4 ans, le matin
- 12 enfants de 1 – 2,5 ans, l'après-midi.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 11h45 (13h15 avec le repas) et de 13h30 à 18h00 (avec un accueil jusqu'à 15h00 afin de permettre aux enfants de pouvoir venir après la sieste).

Chaque jour, 8 enfants inscrits à l'année peuvent bénéficier du repas de midi.

Ces horaires permettent un accueil de 4 demi-journées, idéal pour une première approche de la collectivité et de la séparation.

Équipe éducative

Grand-Salève :

L'équipe éducative est composée de :

- 5 éducatrices
- 1 assistante socio-éducative
- 1 aide en intégration
- 1 aide
- 1 adjointe pédagogique

Tour-de-Pinchat :

L'équipe éducative est composée de :

- 4 éducatrices
- 1 adjointe pédagogique

Stagiaires et aide

En plus des objectifs et du suivi de l'école, elles ont pu bénéficier du soutien quotidien de toute l'équipe pour les aider à avancer dans leurs pratiques professionnelles tant sur le plan pratique que théorique, sur le terrain, mais aussi à travers des rencontres régulières avec la praticienne formatrice de l'équipe.

Grand-Salève :

Une aide est engagée à l'année scolaire. Elle profite de l'expérience en milieu petite enfance, mais aussi d'un suivi pédagogique de toute l'équipe éducative. Elle est intégrée dans les activités et peut bénéficier de l'expérience de chacune pour progresser.

Nous avons également accueilli 3 stagiaires de l'école de la petite enfance.

- 2 étudiantes de 1^{ère} (8 semaines)
- 1 étudiante de 2^{ème} année (12 semaines)

Tour-de-Pinchat :

2 aides ont été accueillies durant l'année. Elles ont pu bénéficier de l'expérience pédagogique des éducatrices pour avoir une première approche de la profession.

Nous avons également accueilli 3 stagiaires de l'école de la petite enfance.

- 1 étudiant et 1 étudiante de 1^{ère} année (8 semaines)
- 1 étudiante de 2^{ème} année (12 semaines)

Collaboration avec les services externes :

Les institutions ont collaboré avec plusieurs services du réseau externe :

L'infirmière du Service de la Santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), M^{me} MAIRE-AMIOT, qui est rattachée à notre institution.



Le Service Éducatif Itinérant (SEI) qui soutient les équipes et les parents dans le cas d'enfants à besoins spécifiques.

L'unité de guidance infantile du Service de Psychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence des HUG (SPEA).

L'association ACTIF qui soutient l'aide en intégration. Une coach suit mensuellement la collaboratrice intégrée à l'EVE Grand-Salève pour assurer son suivi et sa bonne progression.

La pédagogie :

Cela fait presque trois ans maintenant, depuis la rentrée scolaire 2018, que les deux institutions ont mis en place une nouvelle pédagogie, « l'itinérance ludique ». Cette pédagogie, novatrice sur le canton de Genève et encore peu connue, se base sur 3 points fondamentaux :

- **La libre circulation des enfants dans l'institution**
- **La création d'univers ludiques**
- **L'enfant auteur de son jeu**

De ce processus ont été mis en place la libre circulation et des univers ludiques. Un univers ludique est une pièce de vie entièrement consacrée à un seul type de jeux. Il y a 5 types d'univers ludiques différents : symbolique, de manipulation, de construction, moteur et artistique-langagier.

Chaque jour, deux univers ludiques différents sont proposés aux enfants afin de leur permettre d'expérimenter une palette diverse et variée de sensations, d'expérimentations, d'explorations, de jeux, d'échanges, d'observation et d'imitation. Ainsi, les enfants choisissent ce qu'ils veulent expérimenter ou ce à quoi ils veulent jouer selon leurs envies.

L'EVE Tour-de-Pinchat profite de la mise à disposition de la salle de gym de l'école de Pinchat avec les enfants de 2 ans ½ à 4 ans pour des découvertes motrices dans un grand espace.

Les EVE sont également dotés de terrasses, ce qui permet de sortir tous les jours.

Les équipes éducatives ont eu la chance de rencontrer l'initiatrice de l'itinérance ludique, M^{me} RAMEAU, pour un approfondissement et une meilleure connaissance de ce cheminement. L'approfondissement de cette pédagogie se poursuit lors de colloques réguliers entre les équipes éducatives des deux EVE.

Thème de l'année et univers ludiques proposés

Le thème qui a été choisi par les équipes cette année est « **sous l'océan** ».

Les domaines du développement de l'enfant ont été abordés chaque jour en rapport à ce sujet (moteur, langage, symbolique, créatif, sensoriel, etc.)

L'équipe a à cœur d'offrir aux enfants des univers variés, innovants et riches en apprentissages.

Durant l'année, plusieurs sous-thèmes ont été abordés à travers des images, des livres, des bricolages, des chansons, des marionnettes. Les enfants ont été très enthousiastes à l'idée de découvrir les richesses des fonds sous-marins. Les points suivants ont été abordés :

- Les poissons
- Les mammifères marins
- Les coquillages et crustacés
- La flore et l'écologie

Mesures COVID-19

L'organisation de l'année a dû être repensée pour répondre aux mesures de protection mises en place pour lutter contre la pandémie.

L'accueil des enfants s'est fait à la porte d'entrée. Les parents ont en effet eu l'interdiction d'entrer dans l'institution. Même si les enfants se sont parfaitement bien adaptés à cet accueil, l'organisation interne a été modifiée pour qu'une ou plusieurs personnes puissent être dans le vestiaire durant les moments d'accueils et de départs.

Il en a été de même pour assurer le lavage des mains quotidien, notamment à l'arrivée et au départ des enfants, ainsi que plusieurs fois durant la journée.

L'équipe a dû redoubler d'énergie pour assurer les multiples désinfections de jouets qui doivent être nettoyés après chaque utilisation.



Avec le port du masque, l'équipe a dû trouver de nouvelles techniques de communication avec les enfants, afin de faire passer les différentes émotions qui animent chaque journée avec des petits enfants.

Afin de garder le contact si important avec les parents, un site internet <http://geckco.ch/divers/EVE/20-21/> a été créé lors du confinement où chacune des éducatrices a participé en mettant en ligne différentes activités, chansons ou histoires que les parents pouvaient partager avec leurs enfants. Des petites vidéos ont été faites afin de garder le lien avec les enfants et de préparer leur retour dans l'institution.

Ce site a eu un énorme succès auprès des familles et il continue d'être complété régulièrement avec différentes chansons ou photos des enfants pour permettre aux parents de voir ce qui se passe dans nos locaux, même s'ils n'ont plus le droit d'y entrer.

Les parents

La confiance et la collaboration avec les parents a été un point essentiel pour les équipes des deux EVE.

Une réunion de parents a été organisée pour chacune des institutions. Chaque parent a pu ainsi avoir une présentation de l'équipe et de la pédagogie de l'institution, ainsi qu'un aperçu de ce qui est proposé à son enfant.

Autres événements de l'année

Les éducatrices des deux institutions ont préparé un spectacle de Noël pour les enfants, intitulé « Un Noël sous l'océan ».

L'histoire, les décors, la mise en scène et la manipulation des marionnettes ont été entièrement assurés par l'équipe éducative.

Afin de donner une dimension de « vrai spectacle » aux enfants, un ticket leur a été distribué et le spectacle a été présenté dans la salle du Fil d'Argent le dernier jour précédant les vacances.

Chaque groupe a eu sa représentation et ce spectacle a été un vrai succès auprès des enfants.

Une vidéo a été enregistrée et les familles ont beaucoup apprécié qu'elle soit ensuite disponible sur le site internet.

Projets à venir

Le thème pour la rentrée 2021 n'a pas encore été choisi.

Lors d'un colloque, chaque membre de l'équipe fera une proposition de thème en le développant et en proposant divers univers ludiques, bricolages ou activités. Après un vote, le thème annuel sera choisi par toute l'équipe.

Un enfant à besoins spécifiques sera accueilli dans le groupe du matin à la rentrée d'août 2021 à l'EVE Grand-Salève. L'équipe va donc travailler pour offrir la meilleure prise en charge possible au sein du groupe et débiter les activités de réseau qui entourent la famille.

Espace de vie enfantine de la Cigogne

Fondation

L'Espace de Vie Enfantine de « La Cigogne » est une fondation de droit privé, subventionnée par les communes de Veyrier, Troinex et Bardonnex, ainsi que par la Ville de Carouge. Elle est administrée par un Conseil de Fondation qui en est l'employeur, composé de représentants de chaque commune, de la directrice, d'une représentante des parents et d'une représentante du personnel. L'Hospice général y est aussi représenté au titre de propriétaire foncier.

Les personnes représentant actuellement la commune de Veyrier au Conseil de Fondation sont M. Raymond GAVILLET, Président, M^{me} Aline TAGLIABUE, Maire, et M^{me} Sylvie REVERDIN-RAFFESTIN, Cheffe du Service des Affaires sociales, de la Jeunesse et de la Petite Enfance.

Au cours de l'année 2020, ce conseil a tenu quatre séances ordinaires. Il a examiné les comptes 2019 et préparé le budget 2021.

Quelques chiffres en bref

En 2020, la crèche a accueilli 140 enfants dont 97 venant de Veyrier. La grande majorité d'entre eux ont fréquenté la crèche avec des abonnements sur des journées entières.



Le personnel de la crèche est composé de 34 personnes environ, toutes fonctions confondues (éducateurs-trices de l'enfance, assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, auxiliaires, aides, psychomotricienne, comptable, cuisinier, aide de cuisine, intendante, adjointe de direction et directrice).

Le nombre de places occupées en 2020 s'établit à 76,32 soit un taux d'occupation de 97.15%. Ce pourcentage est supérieur à celui de 2019 et s'explique notamment par une gestion minutieuse des attributions des places et par une gestion active et centralisée des demandes de dépannage.

En lien avec la situation sanitaire, le taux de fréquentation n'a pas pu être évalué de manière significative, car la crèche a été fermée, puis ouverte à nouveau partiellement, pendant plus de 3 mois au printemps 2020.

Concernant la liste d'attente, nous avons refusé, pour Veyrier, 59 inscriptions d'enfants pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour l'année 2020, la participation financière de la Commune de Veyrier s'est élevée à CHF 1'771'881. Le total du financement de tous les partenaires s'élève à CHF 2'559'432.

Vie à la crèche

L'année 2020 a été marquée par une organisation spécifique, toujours adaptée aux directives fédérales et cantonales, en lien avec la crise sanitaire.

Après des temps de fermeture, en maintenant des prestations minimales pour des situations familiales précises, nous avons réorganisé les espaces pour l'accueil des parents, les cheminements intérieurs pour tous, les horaires des repas pour que les groupes ne se croisent pas, l'utilisation des espaces extérieurs, le type d'activités et les contrôles pour le maintien de l'hygiène.

Toutes ces modifications ont été intéressantes, nécessaires, et en même temps très mobilisantes pour l'ensemble des professionnels. Aussi, nous profitons de les remercier vivement d'avoir toujours offert aux enfants et à leurs familles des prestations de qualité.

Nous avons pu réaliser une partie des projets, soit notamment :

- la rénovation complète de plusieurs pièces de vie des enfants ;
- la réalisation de notre nouveau site internet ;
- la mise en place d'un nouveau plan comptable ;
- une collaboration avec une psychomotricienne dans une dynamique inédite, de manière à offrir une épaisseur nouvelle à l'éducation précoce ;
- des colloques réguliers d'analyse de pratique avec un superviseur ;
- la participation active à un projet pilote sur la question du genre, avec le 2^{ème} Observatoire, en plaçant au cœur de la réflexion pédagogique la notion d'équité et d'égalité des chances.

Tous ces projets s'inscrivent dans une optique de découvertes et d'explorations pour les enfants, de contribution à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des parents et, de manière plus globale, de contribution à la cohésion sociale et à la vie économique.

Enfin, nous avons collaboré dans un esprit de confiance avec le réseau du canton de Genève, avec toujours au cœur de nos réflexions et actions le projet d'accueil de chaque enfant.

Nous avons des projets en « suspension », tant en interne qu'avec des partenaires extérieurs (Ecole d'éducateur-trices de l'Enfance, Université de Genève).

Nous adressons nos sincères remerciements à notre Conseil de Fondation pour leur écoute et leur disponibilité, et aux membres du Conseil municipal pour la confiance accordée.

L'EVE de la Cigogne est une institution à la croisée de plusieurs communes, entre ville et campagne, sensible et ajustée à la multiplicité des besoins des familles.

Crèche Le Sabotier

Cette année, la crèche Le Sabotier a vécu comme tout le monde une année extraordinaire !

Une note positive dans cette période de chaos, la majorité des enfants ont bénéficié, durant les 7 semaines de fermeture de la crèche, de la présence de leurs parents et de leurs frères et sœurs !



Nous avons dû réinventer notre travail, chacun confiné chez soi. Le lien avec les familles a été gardé via l'application PoppApp et la chaîne Youtube du Sabotier, créée pour l'occasion.

Des animations faites par l'équipe ont été transmises aux familles, des chants, des histoires racontées, des idées de bricolage afin de soutenir les parents dans leur quotidien en famille.

La reprise s'est faite fin avril avec son lot de contraintes sanitaires demandant une réorganisation toutes les deux semaines. Nous tenons à remercier les parents qui ont accepté les contraintes quotidiennes de ne plus pouvoir entrer dans le bâtiment par exemple. Les collaborateurs de la commune nous ont mis à disposition du matériel permettant de faciliter l'activité de la crèche durant cette période. Nous avons collaboré avec le Conservatoire populaire de musique qui occupe l'ancienne salle de La Mansarde car les normes COVID-19 ont demandé plus d'espace pour l'équipe. Merci à eux pour leur accueil.

Les fêtes avec les familles ont été annulées, heureusement que nous avons fêté dignement l'Escalade et Noël juste avant.

En effet, l'Escalade a eu lieu avec les familles à la salle communale, en présence de la mère Royaume. Nous profitons de remercier les TSHM et les jeunes venus prêter main forte à l'équipe pour le service du souper. La traditionnelle soupe accompagnée du pain et du fromage, de la charcuterie, des marrons chauds et bien entendu la célèbre marmite en chocolat et ses légumes en massepain fabriqués par les enfants. Le Picoulet a clos notre soirée.

La fête de Noël a eu lieu uniquement en présence des enfants, un calendrier de l'Avent leur a permis de vivre cette période magique. Une « cabane » (tente de la commune) a abrité la forêt de Noël. Un sapin en bois fait par l'équipe et les enfants trônait à l'entrée, des rondins permettaient aux enfants de s'asseoir. Des couvertures et un faux feu ont donné une ambiance d'hiver. Chaque jour une porte était ouverte proposant une activité préparant les enfants aux fêtes de fin d'année. Le dernier jour, un repas de fête a été servi aux enfants.

Durant cette année, nous avons travaillé avec l'équipe le projet institutionnel qui sera sous toit en août 2021. Le projet institutionnel et pédagogique donne le cadre du travail des adultes auprès des enfants et situe la crèche dans le contexte de la Commune.

L'équipe a décidé entre autres de mettre en avant la valeur suivante : l'écologie/le développement durable. Les adultes et les enfants sont sensibilisés non seulement à des gestes simples de tri des déchets ou d'économie d'eau, mais également à la fabrication, avec de vrais outils, d'objets leur servant au quotidien. Par exemple un meuble à porte-gobelets pour la peinture, des repose-pieds pour les plus petits afin que leurs pieds puissent être posés durant leurs jeux ou repas et des jeux en objets récupérés.

L'apprentissage du maniement d'une scie ou d'une perceuse les passionne, ils sont toujours prêts à vouloir participer.

L'objectif de l'équipe est de se séparer un maximum du plastique pour d'autres matériaux plus écologiques. Vous pouvez admirer dans le jardin une cuisine et un « parcours » moteur en bois fabriqué par l'équipe et les enfants. Nous remercions la tolérance de nos voisins qui ont entendu le bruit de la ponceuse. Cela a permis aussi la disparition des échardes, qui étaient prêtes à se mettre dans les doigts des enfants.

Les enfants profitent de la forêt pour y faire des découvertes quel que soit le temps et la température. A ce sujet, nous nous déplaçons en vélo cargo électrique afin de découvrir plus d'endroits de la Commune.

Les neurosciences et l'approche neuro-sensori-motrice ont pris une place très importante au sein de l'équipe. Les adultes sont formés à ces approches. Nous travaillons avec une ergothérapeute qui forme l'équipe et les soutient dans leur observation sensori-motrice des enfants. Elle a aussi animé un atelier pour les parents qui a rencontré un franc succès.

Dès le 1^{er} juin 2021, M^{me} Stéphanie PEYRAUD a repris la direction de la structure en remplacement de M^{me} Anne NAGY. Nous profitons de l'occasion pour remercier cette dernière.

Nous profitons de remercier la Commune de Veyrier et les collaborateurs de leur soutien durant cette année 2020.

Une mention spéciale pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Sabotier pour leur travail de qualité.

Crèche Les Étournelles

Cette année, nous subissons tous une crise sanitaire qui est venue bouleverser la vie de chacun.

L'institution a été fermée durant la période du lundi 16 mars au vendredi 24 avril 2020. La crèche s'est tenue prête pour un accueil en service minimum. Sur 5 demandes émises, seulement une famille répondait aux critères, et a par conséquent pu bénéficier d'un accueil. Il n'était pas judicieux d'ouvrir les Étournelles pour un seul enfant, nous avons donc sollicité l'EVE La Cigogne. Grâce à la chaleureuse collaboration et l'organisation mise en place avec leur direction,



l'enfant a pu être accueilli dans cette institution. Nous profitons de cette occasion pour remercier M^{me} Isabelle DUPUIS d'avoir répondu positivement et permis d'établir ce partenariat qui pourra, nous l'espérons, s'étendre sur d'autres actions.

Durant cette période difficile qui a amené des pertes de repères, de lien social, d'interactions entre pairs, l'équipe éducative proposait quotidiennement des idées d'ateliers à faire à la maison, des recettes, des astuces, des « bonjours » où les professionnels se mettaient en situation. L'application PopApp, permettait de garder le lien enfant/parents/crèche. Les familles ont apprécié que le contact ne soit pas rompu.

La crèche a réouvert le lundi 27 avril avec un service minimum, puis dès le lundi 11 mai pour tous. Afin de respecter les mesures sanitaires, la commune avait mis à notre disposition des tentes à l'entrée des groupes pour permettre l'accueil selon les recommandations et mesures d'hygiène en vigueur.

Les mois qui ont suivi jusqu'à la fermeture estivale se sont déroulés au gré des nouvelles mesures. Ce fut une belle surprise de retrouver les enfants qui n'avaient pas oublié la crèche.

La rentrée a vu l'arrivée de nouveaux enfants car la capacité d'accueil est passée de 38 à 54 places. L'équipe s'est également renforcée de nouveaux collaborateurs.

Pour la rentrée 2020/2021, nous avons accueilli 66 enfants en totalité, dont la plupart fréquentent la crèche à temps plein. Les enfants sont répartis dans 4 groupes : les bébés, les trotteurs, et 2 groupes de 2/4 ans.

Le personnel est composé de 26 collaborateurs : la directrice, une adjointe, 12 éducateurs, 5 assistants socio-éducatifs et 4 aides, 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 1 employée de service. Des professionnels remplaçants interviennent régulièrement dans l'institution pour pallier les absences.

Cette rentrée aura permis l'intégration de deux apprenties. Pour accompagner ces personnes, deux éducatrices de l'enfance ont suivi la formation de « formateurs et formatrices en entreprises ».

Tous les professionnels ont assisté à une formation sur la communication positive, répondant ainsi aux besoins de l'équipe de réaffirmer l'importance et l'impact des « mots ».

Un professionnel a suivi une formation sur le sommeil.

Au regard des valeurs qui fondent les bases de notre projet : bienveillance, respect, partage, communication et plaisir, l'équipe éducative et la direction ont repris les séances de réflexion sur le projet pédagogique, débutées quelques mois auparavant.

Cette année fut également créative afin de repenser notre travail. En effet, les colloques institutionnels et travaux de groupes pour la construction du projet se sont déroulés en visioconférence. Une journée pédagogique a eu lieu la veille de la rentrée d'août. Les équipes ont repensé l'aménagement de l'espace, développé un projet de « Journée Portes Ouvertes » pour les enfants (qui ne peut actuellement être mis en pratique pour des questions sanitaires).

Une réflexion a été menée par l'équipe pour concilier les nouvelles mesures et garantir et préserver la qualité de l'accueil de l'enfant et sa famille au quotidien.

La fête de l'Escalade s'est déroulée dans les groupes respectifs. La journée fut festive tout en respectant les mesures sanitaires. Il en a été de même pour la fête de fin d'année.

Malheureusement, d'autres projets ont été mis en suspens à cause de la COVID-19 et n'attendent qu'à se concrétiser : Journées Portes Ouvertes, Temps de découverte à la Maison de la Créativité, Atelier enfant/parents, Ateliers cuisine, Eveil musical et bien d'autres.

Nous collaborons actuellement avec le Trèfle dans le cadre d'un jardin potager, ainsi que sur de futures actions liées à l'environnement et au développement durable.

Nous avons pu apprécier l'étroite collaboration avec M. TRUMMER, psychomotricien du Service Santé Jeunesse, qui est intervenu très régulièrement. Ainsi que de la mise à disposition de la mallette « brossage des dents » par l'infirmière du même service.

Nous avons été certifiés GRTA et avons également été labellisés Fourchette Verte dans le cadre des repas proposés aux enfants.

Nous espérons vivement que cette période difficile soit vite derrière nous, pour retrouver le plaisir du vivre ensemble et continuer à faire fleurir les talents que nous découvrons dans chaque enfant.

Nous remercions chaleureusement l'équipe, la Commune, Pop e poppa, nos partenaires et tous ceux qui ont contribué à ce que cette année ait pu se dérouler dans les meilleures conditions au regard du contexte actuel.



Écoles

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Fête des Promotions a été annulée. La remise des prix spéciaux aux élèves de 8^e par les autorités communales s'est déroulée dans les écoles avec les distances requises.

Au début de l'année scolaire 2020-2021, M^{mes} Coraline BENDIB, Muriel ERNANDES, Audrey MARTIN, Emily PERRENOUD et Borislava RISTIC ont rejoint l'établissement scolaire de Veyrier, et M^{mes} Carole GARCIA et Béatrice MEYLAN ont, quant à elles, pris leur retraite.

Les effectifs pour l'année scolaire 2020-2021 se répartissent comme suit :

Bois-Gourmand	14 classes	295 élèves
Pinchat	15 classes	315 élèves
Grand-Salève	17 classes	387 élèves
Total	46 classes	997 élèves

Pour tous les établissements de Veyrier, le nombre de classes est resté le même que l'année dernière, soit 46 classes au total.

Restaurants scolaires

Cette rentrée scolaire 2020-2021 a été marquée par l'adhésion de notre commune à un nouveau système de paiement. Parfois compliqué, comme toute nouveauté, ce système est maintenant de mieux en mieux compris par les parents. L'objectif de cette évolution était de faciliter l'organisation tant pour les parents que pour notre service. Les parents ne reçoivent plus de facture papier. Le paiement de l'abonnement, devant se faire par avance, peut suivre deux processus différents : verser une somme importante en début d'année, puis aller régulièrement voir l'état de leur compte sur la plateforme informatique des restaurants scolaires qui est liée à leur compte mygiap.ch s'il nécessite d'être alimenté. Les parents peuvent également mettre en place un ordre permanent du montant de l'abonnement pour le 1^{er} de chaque mois.

Les différents plans de protection liés à la crise sanitaire actuelle ont obligé la commune à mettre en place une organisation du service différente à laquelle tout le monde s'est bien adapté.

Les chiffres ci-dessous représentent une moyenne des repas servis par semaine dans chacun des trois restaurants scolaires de la commune. Ils ont passablement fluctué en raison de la crise sanitaire, avec de nombreux parents en télétravail ou d'autres avec un revenu diminué.

- Grand-Salève : 784
- Bois-Gourmand : 793
- Pinchat : 640

Une excellente collaboration se poursuit avec notre prestataire SV-Restaurant, qui livre les restaurants scolaires des écoles de Grand-Salève et Bois-Gourmand. Les repas sont équilibrés et originaux. La thématique de cette année scolaire était les spécialités culinaires des cantons suisses. Les enfants ont apprécié de découvrir d'autres saveurs.

Les élèves de l'école de Pinchat continuent de se déplacer jusqu'à l'EMS Maison de Vessy où les repas sont cuisinés et servis sur place.

Aujourd'hui, si cette prestation peut être fournie, c'est aussi grâce au dévouement et à la générosité des bénévoles de la Commune qui représentent un peu moins d'une vingtaine de personnes. Nous les en remercions sincèrement. À regret, un certain nombre d'entre eux, au vu de leur âge, ont dû renoncer à venir cette année à cause de la crise sanitaire. Nous avons également pu compter sur l'aide de personnes en réinsertion.

Dès la rentrée scolaire 2021-2022, deux menus seront servis. Un traditionnel et un végétarien.

Les menus sont toujours disponibles sur le site internet de la commune, www.veyrier.ch.

Le prochain grand changement au sein de ce service est le départ de M^{me} Luisa DA ROCHA qui prendra une retraite bien méritée après plus de 30 ans de service auprès des restaurants scolaires de Veyrier. Une nouvelle équipe entrera en fonction pour la rentrée 2021-2022.



Activités sociales

Service social communal

Le service social de Veyrier est un service de proximité. Sa mission est d'accueillir, écouter, informer, conseiller et évaluer les demandes des Veyrites. Sur la base de cette évaluation, il oriente, si la situation le justifie, vers les services compétents, comme par exemple, l'Hospice général, l'Office du logement, le Tribunal Tutélaire. Dans certaines conditions, un accompagnement à court et à moyen terme, des visites à domicile et une aide financière ponctuelle sont offerts.

162 dossiers ont été traités dont 78 nouvelles situations durant l'année. Le service social travaille en coordination avec les réseaux communaux comme le Fil d'Argent, le Centre de loisirs (CLV), les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les médecins, les écoles, les crèches, la Police municipale, l'imad et le voisinage. Il collabore aussi avec les réseaux cantonaux tels que les HUG, le bureau de l'intégration des étrangers, l'Hospice général, Pro Senectute, Caritas, le Centre social protestant et diverses associations pour répondre à la demande de la population.

Le service social a répondu à une demande croissante de prestations individuelles avec un accompagnement social. Notamment pour des personnes nécessitant un soutien pour des démarches administratives auprès du service des prestations complémentaires, à l'Hospice général ou à l'assurance invalidité. Il a été sollicité également pour des problèmes de logement, de divorce, de deuil, d'entrée en EMS, de demandes de fonds, de voisinage, d'isolement, de permis, d'endettement et de précarité.

Une augmentation des tranches d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans a été constatée. Pour les aînés, la tranche d'âge de 65 à 79 ans a été la plus représentée et la tranche d'âge de 80 ans et plus, pour qui l'accompagnement se déroule principalement à domicile, a été la moins représentée.

Lors du 2^{ème} confinement, à l'automne 2020, un tout ménage destiné aux personnes de 65 ans et plus, a été distribué pour indiquer les adresses locales pour la livraison de courses ou des repas à domicile, pour les personnes à risque. Les scouts Bonivard-Veyrier ont été à nouveau sollicités. Néanmoins les demandes ayant été très peu nombreuses, ce sont les TSHM qui ont pris la relève pour ces quelques cas.

Parmi les nombreuses sollicitations, des bons alimentaires (CARITAS) et des attestations pour les Colis du Cœur ont été distribués pour des personnes se trouvant dans une grande précarité. Le service a été sollicité aussi par des personnes sans papiers habitant sur la commune.

Durant l'été, depuis plusieurs années, le service social appelle les aînés isolés lors des périodes caniculaires.

La mise sur pied d'un réseau de bénévoles, géré par le service en collaboration avec le réseau communal, aurait dû voir le jour à fin mai 2020 mais au vu de la situation actuelle, ce projet a été reporté.

Institution genevoise de maintien à domicile (imad)

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont assurées sur les communes de Veyrier et Troinex incluant Conches et Villette par une antenne de maintien à domicile placée sous la responsabilité du centre de maintien à domicile Eaux-Vives de imad.

Mission

imad assure des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement social et de répit favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie, en partenariat avec les proches aidants et en coordination avec les partenaires du réseau de soins.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres et les antennes de maintien à domicile, ainsi que dans les structures intermédiaires (immeubles avec encadrement pour personnes âgées, unités d'accueil temporaire de répit).

Les prestations fournies sont les suivantes :

- les soins infirmiers : à visée préventive (bilan de l'évolution de l'état de santé), éducationnelle, curative (injections, pansements), palliative (traitement de la douleur)
- les soins de base (aide à la toilette, au lever et au coucher)
- l'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne
- la recherche de contacts avec la famille, l'entourage et l'environnement social
- le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, l'encadrement et la garde d'enfants malades



- l'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement
- les actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et des accidents
- la livraison de repas à domicile et l'organisation de repas en compagnie dans un restaurant de proximité
- la sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes
- l'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées
- la réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 17h à 8h en semaine et 24h/24 week-end et jours fériés

Immeuble avec encadrement pour personnes âgées – IEPA

Les appartements en IEPA sont destinés aux personnes en âge AVS. Ils sont conçus sans barrière architecturale et sont équipés d'un système d'appel permettant de requérir de l'aide auprès du personnel d'encadrement. Chaque habitant est un locataire titulaire d'un bail et des locaux communs sont mis à disposition pour différentes activités d'animations. L'IEPA « Les Rasses » de 30 appartements (studios et 3 pièces) est situé sur le territoire de la commune de Veyrier.

Dotation 2020

La dotation 2020 en postes équivalents plein temps (EPT) est de 21.5 postes (infirmières, assistantes en soins et santé communautaire, aides familiales, aides-soignantes, aides à domicile, assistantes administratives et responsable d'équipe). Ces postes sont occupés par 28 personnes lesquelles peuvent travailler à temps partiel.

Typologie de la clientèle

La clientèle de l'antenne de Veyrier-Troinex-Conches représente 471 personnes en 2020. 76.4% des clients avaient plus de 65 ans, 55.6% plus de 80 ans. Elle est en majorité composée de femmes (65.2%).

Le nombre global de clients augmente de 38 clients ou de 8.8% par rapport à 2019. Le nombre de clients bénéficiant de soins infirmiers a augmenté de 4.1%, le nombre de clients repas a augmenté de 16.9%, alors que ceux ayant eu des prestations d'aide pratique ont diminué de 10.9%.

Le volume des prestations délivrées en 2020 est en augmentation pour les soins infirmiers (+2.6%), les repas (+18%) et la sécurité à domicile (+24%) et en diminution pour l'aide pratique (-22.4%) et les soins de base (-2.3%).

Statistiques 2020

	Population		Population par sexe		Population par tranche d'âges			Clients par sexe		Clients par tranche d'âges			Total clients	
	31.12.20	30.12.19	Femmes	Hommes	0-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus	Femmes	Hommes	0-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus	2020	2019
Commune														
Troinex	2'553	2'513	1'284	1'269	2'145	303	105	38	28	14	20	32	66	64
Veyrier	11'880	11'925	6'078	5'802	9'757	1'352	771	208	108	82	64	170	316	304
Conches **	2'094	2'096	1'060	1'034	1'682	287	125	40	23	10	10	43	63	49
Villette ***	540	500	290	250	432	67	41	21	5	5	4	17	26	16
Totaux	17'067	17'034	8'712	8'355	14'016	2'009	1'042	307	164	111	98	262	471	433

	Nombre de clients par type de prestation						Heures/Quantités par type de prestation					
	Aide pratique	Soins de base	Soins Infirmiers	Ergo-thérapie	Repas à domicile	Sécurité Abonnés	H. Aide pratique	H. Soins de base	H. Soins Infirmiers	H. Ergothé-rapie	Repas à domicile*	Sécurité Abonnés
Commune												
Troinex	9	16	37	8	18	24	393	953	583	58	1'281	24
Veyrier	84	93	202	30	108	71	2'896	5'353	4'480	164	8'680	71
Conches **	12	29	48	7	20	13	533	1'460	975	24	2'156	13
Villette ***	1	5	15	2	6	11	4	148	267	3	533	11
Totaux	106	143	302	47	152	119	3'826	7'914	6'305	249	12'650	119



* Quantité de repas livrés à l'adresse du domicile privé du client ou de l'IEPA, le cas échéant.

** **Conches** est un quartier de la commune de Chêne-Bougeries desservi par l'antenne de Veyrier et comprenant les 5 sous-secteurs statistiques : Boucle-de Conches, Conches La petite-Paumière, Conches Vert-Pré, Bougeries Clos-du-Velours et Bougeries Chapeau.

*** **Villette** est un sous-secteur de la commune de Thônex desservi par l'antenne de Veyrier.

Hospice général – Action sociale

Le Centre d'action sociale de l'Hospice général, auquel les Veyrites peuvent s'adresser pour toutes questions d'information sociale ou demandes d'aide sociale se trouve à la rue Joseph-Girard 14, 1227 Carouge (accès par la rue du Tunnel), téléphone 022/420 39 50.

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, le Centre est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Les mardis, le Centre est ouvert de 8h30 à 12h00 et est fermé l'après-midi.

L'équipe du Centre d'action sociale se trouve sous la responsabilité de M. Lionel CROENNE. Elle est composée de dix-huit assistants sociaux, huit gestionnaires financiers et administratifs et de cinq secrétaires sociales.

Le Centre d'action sociale répond aux différents besoins sociaux des habitants des communes de Veyrier, Troinex et Carouge en appliquant la loi cantonale sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) et son règlement d'exécution (RLIASI).

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site Internet de l'institution genevoise d'action sociale sous : www.hospicegeneral.ch.

Travail social hors-murs (TSHM) et local des jeunes

L'équipe du TSHM Salève intervient sur Veyrier et Troinex. Elle développe des actions pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sur l'espace public (tournées et actions en plein air) et dans des espaces d'accueil des jeunes (locaux ou salles de sport) mis à disposition par les communes.

2020 a été une période d'adaptation constante des activités aux mesures COVID-19.

Elle a débuté, avant le confinement, par l'organisation en partenariat avec le Fil d'Argent d'un repas intergénérationnel et d'une soirée dansante.

En tout début de confinement, l'équipe a travaillé de concert avec la commune pour appeler par téléphone les aînés veyrites afin de recenser leurs besoins. Ce travail a été coréalisé avec les animatrices du Centre de Loisirs de Veyrier (CLV).

Sachant que les vacances estivales allaient être chamboulées, l'équipe a mis en place un dispositif d'animation gratuite au parc du Grand-Donzel : « Ha ! La belle saison ».

Les activités ont eu lieu du mardi au vendredi, avec des propositions telles que zumba, yoga, pleine conscience, cross training, art plastique, manga, Chi Qong, et des accueils libres enfants (en collaboration avec le CLV).

Ont été aussi organisés : 1 samedi festif avec un concert, 4 soirées quiz et 2 séances de cinéma en plein-air.

Les actions se sont poursuivies à Grand-Donzel jusqu'en novembre.

Après cette période et pour faire face aux fermetures des différentes associations et clubs sportifs, les TSHM ont ouvert leurs locaux les mercredis, jeudis, vendredis et samedis. Le local de Veyrier a été ouvert aussi pendant les vacances de Noël (2^{ème} semaine).

L'équipe des TSHM remercie vivement la commune de Veyrier pour son précieux soutien et son engagement auprès de la jeunesse.

Prestations pour les aînés

Le Fil d'Argent

En 2020, le Fil d'Argent comptait environ 120 membres.

Le Club a été fermé pour raisons sanitaires COVID-19 durant de longues semaines. Malgré cela, quelques activités ont quand même pu avoir lieu durant les semaines « allégées » et en respect des normes sanitaires en cours, comme par exemple, le chant accompagné, le karaoké, un goûter convivial, des jeux (baby-foot, loto, etc.), des moments de conversations anglaises et espagnoles, des discussions, des présentations, une projection de film, des rencontres-tricot.



La collaboration avec l'équipe des TSHM a juste pu démarrer avec un repas-couscous et un apéro dansant avant les mesures restrictives. Ces activités reprendront dès que possible.

Quelques activités ont pu avoir lieu à l'extérieur, par exemple aux Bains de Cressy, des concerts et des spectacles, des balades, etc. ceci également avant les mesures restrictives.

Le Club aurait dû fêter son 50^e anniversaire en grande pompe en 2020. Tout était prévu : une croisière, une soirée récréative, un repas au bord du lac d'Annecy et l'élaboration d'un Quiz – souvenir (sous la houlette de M^{me} Pernelle RICKLI et M. Charles DURIAUX). La brochure du Quiz a pu être éditée et nous avons pu organiser un après-midi questions-réponses avec quelques membres au local. Toutes les autres activités 50^e ont dû être annulées.

Le Fil d'Argent espère vraiment pouvoir fêter le ... 51^e ... en 2021 !!

Le Club est (normalement) ouvert les mardis après-midi de 14h00 à 17h00. M^{me} Floriane JANIN, animatrice, élabore un programme mensuel d'activités variées répondant aux demandes et besoins de chacun, chacune.

Durant les longues semaines de fermeture, M^{me} JANIN et l'ensemble du comité sont restés en contact entre eux et avec les membres, afin de maintenir le plus possible les liens d'amitiés existants. M^{me} JANIN a envoyé des mails régulièrement, fait des téléphones, des petites visites, etc.

Le site www.fildargent.ch fait état des activités du Club et fournit les indications nécessaires pour les inscriptions (dès 55 ans).

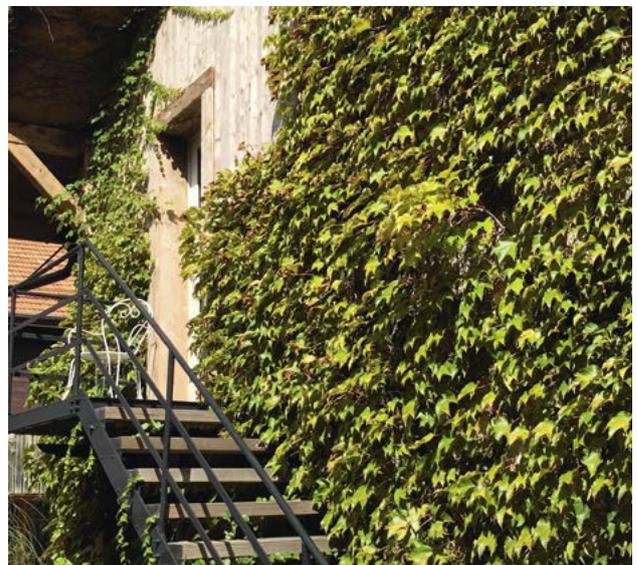
Sortie des aînés

Cette année, la sortie des aînés a pu être organisée à proximité de Veyrier avec un aménagement spécial COVID-19 en trois fois, les 23, 25 et 30 septembre 2020, afin de ne pas être confrontés à la promiscuité engendrée par le fait d'utiliser un car pour se déplacer.

Le service des Affaires sociales, de la Jeunesse et de la Petite enfance a organisé, en collaboration avec le Fil d'Argent, les transports pour les personnes à mobilité réduite.

Les aînés ont pu être accueillis par la famille BIDAUX au domaine du 40, route de Marsillon, dans la magnifique salle rénovée de ce corps de ferme. Un repas sur le thème du poulet a été préparé et les vins de la propriété ont été servis. Le tout accompagné de mélodies jazzy.

Cette sortie a permis aux aînés de Veyrier de pouvoir se retrouver de manière sympathique et sécurisée pour un moment de convivialité très apprécié.



Domaine de Marsillon – Famille Bidaux



Autres activités sociales

En 2020, la commune de Veyrier a versé CHF 152'980 de subventions à des organisations privées à but non lucratif. Ce montant est réparti comme suit :

- CHF 67'975 à l'association « Le Fil d'Argent » dédiée aux seniors de la commune
- CHF 50'000 au Centre de Loisirs de Veyrier
- CHF 35'005 à d'autres associations proposant de nombreuses activités aux jeunes veyrites, telles que des activités sportives, des colonies de vacances et des camps scouts.

La commune octroie une contribution de CHF 10 par jour et par enfant. En 2020, parmi les activités les plus populaires, nous retrouvons celles du Groupe de scoutisme Bonivard, de la Colonie de la Fouly, de Rafting Loisirs, du Centre protestant vacances, de Caritas Jeunesse, des camps de la Gavotte, de la Bulle d'Air, ainsi que celles proposées par l'Association Diabolo et par l'Espace de pratique instrumentale.

Comme chaque année, la commune a participé à l'action « passeport-vacances » en collaboration avec Pro Juventute.

Aide humanitaire étrangère et suisse

La dotation pour l'aide humanitaire et au développement à l'étranger correspond à une contribution de CHF 7 par habitant pour un montant total de CHF 93'000.

L'accord-cadre conclu avec la Fédération genevoise de coopération (FGC) qui prévoit le versement des 50% de la dotation budgétaire annuelle disponible à cet organisme, s'est poursuivi. La proposition de répartition finale aux associations bénéficiaires est faite par la FGC à la commune qui l'entérine. Ce choix de collaboration a été fait, à l'instar de plusieurs autres communes genevoises, afin de bénéficier des grandes compétences de la FGC en matière d'aide au développement. Sur cette base, le montant de CHF 46'500 confié à cet organisme a été réparti entre les institutions mentionnées ci-dessous qui développent leurs activités à l'étranger :

L'association Omoana active en Ouganda

Education et Futur active en Bolivie

Espaces Femmes International EFI

Philea

Le solde de CHF 46'500 a été réparti entre les institutions mentionnées ci-dessous qui développent également leurs activités à l'étranger :

<i>ADES</i>	<i>Aide et Action Suisse</i>	<i>Amis de Sœur Emmanuelle</i>
<i>Anderson David</i>	<i>Anmwe pour Ayiti - Association APA / SPH</i>	<i>Association Amis du Sakthi Children's Home</i>
<i>Association Soutien aux plus démunis-e-s</i>	<i>Association des Amis de l'Abbé J. Lukelu</i>	<i>Association Elèves Ecole Culture Générale Henry-Dunant</i>
<i>Association Katuyumar-Veyrier</i>	<i>Association MediBus</i>	<i>Association Action Togolait suisse</i>
<i>Association Assikloassi</i>	<i>Association Bilifou-Bilifou</i>	<i>Association Club Aide</i>
<i>Association ESGRA</i>	<i>Association Go Sénégal</i>	<i>Association La Boule de Neige</i>
<i>Association Manampy Suisse</i>		
<i>Mada</i>	<i>Association Miman Bénin</i>	<i>Association Nepal Anitié</i>
<i>Association OCEANEYE</i>	<i>Association Rise Uganda</i>	<i>Association Roger Riou</i>
<i>Association S.A.D</i>	<i>Association SOS Méditerranée</i>	<i>Association suisse des Amis de Sœur Emmanuelle</i>
<i>Association Voix Libres</i>	<i>Association Y30</i>	<i>Caritas Suisse</i>
<i>Casa Alianza Suisse</i>	<i>Comité suisse UNICEF</i>	<i>Croix-Rouge Suisse</i>
<i>Fondation Village enfants Pestalozzi</i>	<i>Giweh Global Institute for Water Environment and Health</i>	<i>Groupe d'aide au développement La Liane</i>
<i>Hekseper</i>	<i>Kekeli.ch</i>	<i>Le Projet Faim Suisse</i>
<i>Les Amis du Tibet</i>	<i>Lumière pour Haïti</i>	<i>MAA Maasai Aid Association</i>



<i>Mercy Ships Suisse</i>	<i>Nordesta</i>	<i>Pro Longo Maï Le Montois</i>
<i>Save Massambe Sama</i>	<i>Save the Children</i>	<i>Terre des Hommes Valais</i>
<i>Ushagram Suisse</i>	<i>Vivamos Mejor</i>	

Un montant de CHF 60'000 prévu pour des institutions genevoises et suisses ne bénéficiant pas d'une allocation inscrite annuellement au budget a été réparti entre :

<i>ABA Ass pour le bien des Aveugles malvoyants</i>	<i>Actifs</i>	<i>Agis Association genevoise intégration sociale</i>
<i>Aide Suisse contre le Sida</i>	<i>ALCIP</i>	<i>Amic - Association de médiatrices</i>
<i>Amicale Auxilium</i>	<i>Antenne Drogue Familles</i>	<i>Appartenances Genève</i>
<i>ARFEC Association romande des familles</i>	<i>Armée du Salut</i>	<i>Association Collectif Soutien aux Sans-Papiers Genève</i>
<i>Association «Un enfant Un cadeau»</i>	<i>Association de Défense des Chômeurs</i>	<i>Association Le Refuge de Darwyn</i>
<i>Association Pour Appartement</i>	<i>Association pour le Bateau Genève</i>	<i>Association ADN Projet</i>
<i>Association de personnes ayant des troubles de l'humeur, bipolaire</i>	<i>Association découvrir</i>	<i>Association Jeunes Parents</i>
<i>Association Le Relais</i>	<i>Association Lecture & Compagnie</i>	<i>Association Lire et Ecrire</i>
<i>Association Païdos</i>	<i>Association Resiliam</i>	<i>Association Un Brin Créatif</i>
<i>As'trame Genève</i>	<i>Au Cœur des Grottes</i>	<i>Autisme Genève</i>
<i>AVIVO</i>	<i>Bibliothèque Sonore Romande</i>	<i>Caritas Suisse</i>
<i>Caritas-Genève</i>	<i>Carrefour Rue</i>	<i>CCSI</i>
<i>Centre de l'Orangerie</i>	<i>Centre Social Protestant</i>	<i>Communauté Chiffonniers d'Emmaüs</i>
<i>Couple et Famille</i>	<i>Croix-Bleue romande</i>	<i>Croix-Rouge section Gve</i>
<i>CSDM Centre Suisse pour la défense des droits des migrants</i>	<i>Dialogai - Le Refuge Genève</i>	<i>Eglise protestante de Genève</i>
<i>Elisa-Asile</i>	<i>EPER Entraide Protestante CH</i>	<i>F. Information - femmes et famille à Genève</i>
<i>FIFDH</i>	<i>Fondation «Pour l'Avenir»</i>	<i>Fondation CAP Loisirs</i>
<i>Fondation la Maison de Tara</i>	<i>Fondation Otium</i>	<i>Fondation Pro-Xy</i>
<i>Fondation Synapsis</i>	<i>Groupe Bonivard-scouts Veyrier</i>	<i>HAU Association pour une cité sans obstacle</i>
<i>Hopiclowns Genève</i>	<i>Hôpital des nounours</i>	<i>La Barje</i>
<i>La Carte Blanche</i>	<i>La Lanterne magique de Genève</i>	<i>La Main Tendue</i>
<i>La Virgule</i>	<i>Le Caré</i>	<i>Le Racard</i>
<i>Ligue Genevoise Contre Cancer</i>	<i>Mouvement populaire des Familles</i>	<i>Partage</i>
<i>PATOUCH</i>	<i>Procap Genève</i>	<i>PVA Genève</i>
<i>Ruban Blanc Campagne Suisse</i>	<i>S.O.S. Femmes</i>	<i>Secours Suisse d'Hiver</i>
<i>Stop Suicide</i>	<i>Swiss Open Tennis</i>	<i>Téléthon Genève</i>
<i>Tricochet</i>	<i>UCBAveugles</i>	<i>UPCGe</i>
<i>Viol Secours</i>	<i>Vires</i>	



Fondation communale pour le logement de personnes âgées

Dès octobre 2020, le Conseil de fondation a changé suite à la nouvelle législature qui a débuté en juin 2020 et cela pour 5 ans.

Les personnes qui composent le Conseil de fondation sont les suivantes :

M^{me} Ezel ZANICOLI, présidente, M. Jérôme TOBLER, vice-président, M^{me} Lisa SOMMER, secrétaire, ainsi que M. Tiberiu SINGEORZAN, M. Jean-Eudes GAUTROT, M. Tristan TOSCO et M. Stephan VON ROHR, membres.

Nous publions ci-après les extraits du rapport de gestion, le compte de bilan, le compte d'exploitation et le rapport de l'organe de contrôle, selon l'article 7 des statuts de la fondation.

Activités du Conseil

Durant l'année écoulée, en raison à la situation sanitaire COVID-19, notre Conseil n'a pu tenir que trois séances ordinaires. La principale préoccupation était évidemment la gestion de cette pandémie. Le confinement a été bien géré malgré quelques difficultés d'organisations et de mise en place afin de répondre au mieux aux directives du médecin cantonal et de la Direction générale de la santé (DGS).

L'institution genevoise de maintien à domicile (imad) a fait au mieux pour répondre à l'isolement des résidents ainsi qu'au manque de contacts sociaux vécus par tous. Visites sur le palier, repas apportés en appartements, goûters proposés, ont permis d'échanger chaque jour avec chacun d'eux, ce qui a été très apprécié. Après une accalmie durant l'été, l'automne a de nouveau laissé place à une deuxième vague de l'épidémie qui a, à nouveau secoué tout le monde. Heureusement celle-ci n'a pas trop atteint la santé des résidents. Un grand merci à l'imad qui a su faire face à cette situation avec efficacité et bienveillance. Elle continue d'ailleurs à développer moult activités selon les besoins des résidents.

Immeuble

Durant cette année un peu chaotique, nous avons réussi à développer un mode de collaboration toujours plus efficient avec l'imad pour la gestion sociale de l'immeuble. Malheureusement, les activités prévues ont été mises en attente vu la situation sanitaire, mais seront à nouveau proposées dès que cela sera possible. D'autres petits projets ont vu le jour, tels que les animations individuelles ou en petits groupes qui ont permis de belles rencontres. Celles-ci ont pu avoir lieu grâce à M^{mes} Sandra VERHOEVEN et Maya RICKLI, ainsi que toute l'équipe qui gravite autour d'elles. Nous profitons de les remercier ici très chaleureusement. Malheureusement, un certain nombre de projets n'ont pu être menés à bien avec le Centre de loisirs de Veyrier (CLV) mais également avec l'Association du Fil d'Argent, avec qui nous souhaitons collaborer. Ceci n'est que partie remise.

Parallèlement, la collaboration dans le domaine de la gestion immobilière continue avec la Régie immobilière Burger SA dont les prestations sont très satisfaisantes.

Pour information, la chambre des veilleurs qui se trouve au sous-sol a été rafraîchie, ce qui était vraiment nécessaire.

Durant les séances du mois de septembre, nous avons parlé de l'éventualité d'accoler deux studios côte à côte afin d'en faire un trois pièces, ceci afin d'améliorer les prestations proposées. Le comité dans son entièreté était favorable à ce nouveau projet. Celui-ci est en cours de mise en œuvre.

Certains aménagements de confort ont également été poursuivis en 2020, dont la rénovation intégrale ou partielle de différents appartements.

Le travail de réflexion et d'analyse entrepris par le Conseil de fondation en collaboration avec l'imad et la direction de l'EMS Les Châtaigniers, dans l'optique de mettre en place un service de restauration journalier, a donné entière satisfaction aux locataires. Ceux-ci en bénéficient 5 jours par semaine. Ils reçoivent leurs repas dans leur appartement vu la situation sanitaire, mais ceux-ci reprendront dès que possible dans les lieux communs.

Ressources Humaines

Les professionnels salariés de l'imad sont largement appréciés par l'ensemble des locataires de la Fondation, ainsi que par les membres du Conseil de fondation. Nous profitons de ce rapport de gestion pour souligner le professionnalisme de M^{mes} Sandra VERHOEVEN et Maya RICKLI, toujours disponibles pour nos locataires.



Nous désirons adresser également nos sincères remerciements aux intervenants externes à la fondation, entre autres aux infirmières, aux aides médicales et aux nombreux veilleurs de nuit de l'imad, M. Roland BUGNON, concierge, M. Jan FUKS, physiothérapeute, absent durant cette année à cause de la COVID-19, ainsi qu'à M^{me} Laurence BERNARD et M. Vincent STROHBACH qui représentent avec professionnalisme la Régie Immobilière Burger SA.

Nous adressons également nos très sincères remerciements à M^{me} Pascale LIPAWSKY, secrétaire générale de la commune, à M^{mes} Ana GALIOTTO, Christine IMHOF et Isabelle VINCENT pour l'aide précieuse qu'elles nous apportent tout au long de l'année dans l'accomplissement de notre mission.

Charges – Revenus

La Fondation pour le logement des personnes âgées « Les Rasses » termine l'exercice 2020 avec un excédent de revenus de CHF 96'000 alors qu'il s'élevait à CHF 76'000 en 2019. Ceci est dû à une diminution des charges d'entretien de l'immeuble.

Au 31 décembre 2020, sept appartements sont vacants.

Le **poste 447** – « Location d'appartements » fait ressortir une légère moins-value de CHF 10'540 résultant d'un taux d'occupation légèrement inférieur à celui prévu pour 2019.

Le **poste 314** concernant l'entretien de l'immeuble montre une dépense inférieure de CHF 3'959 par rapport à l'an passé.

L'excédent de revenus pour l'année 2019 s'élève à CHF 75'863.16.

Bilan

Les capitaux propres de la Fondation s'élèvent au 31 décembre 2019 à CHF 13'327'479.73.

Le Conseil administratif tient à exprimer ses sentiments de gratitude au Conseil de Fondation pour sa gestion efficace et compétente de la maison « Les Rasses ». Le Conseil de Fondation s'associe aux remerciements adressés par la fondation aux membres du personnel communal et à toutes les personnes intervenant dans l'immeuble pour le bien-être des locataires.

Activités culturelles et communautaires

Toutes les manifestations de l'été 2020 ont été annulées en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les événements culturels ont enfin pu reprendre à la rentrée de septembre 2020 ; ce n'est pas moins de six concerts et spectacles qui ont été proposés au public de septembre à fin octobre 2020.

Le 19 septembre, l'ENSEMBLE CARAVELLE à la salle communale de Veyrier marqua l'ouverture de la saison d'automne avec un spectacle onirique mêlant musique et théâtre, tiré d'un roman graphique « Le port des marins perdus » (M^{me} Teresa RADICE, M. Stefano TURCONI). La troupe, qui s'est associée pour cette création à une graphiste, a émerveillé le public présent à la salle communale avec des décors poétiques et une mise en scène dynamique.

Le 26 septembre, le spectacle d'improvisation par LES TROUBADOURS DU CHAOS à l'Espace culturel – La Mansarde fut une première pour Veyrier et un véritable succès public. Habitée aux meilleures salles genevoises et aux concours d'improvisation, la troupe composée de cinq jeunes comédiens a réussi à chauffer la salle et à faire rire le public jusqu'aux larmes. Une nouvelle soirée est envisagée en 2022.

Le 1^{er} octobre, le concert de COTTON MOUNT ET YAËL MILLER & QUIET ISLAND a réuni deux groupes reconnus de la scène romande pour une soirée spéciale rock-folk. Le public, venu en nombre, a pu apprécier les arrangements soignés associés à de douces et subtiles harmonies des deux groupes genevois. Une soirée magique qui a fait vibrer la salle communale.

Le 8 octobre, une soirée jazz à l'Espace culturel avec le genevois Louis MATUTE et son QUARTET. Un concert intimiste qui se prête bien au lieu et qui a ravi les spectateurs avec cette formation qui s'inspire des formes actuelles du jazz en y intégrant des éléments de musique latino-américaine.

Le 31 octobre à l'Espace culturel, le groupe NOMADIM a proposé de très beaux morceaux entre improvisation et écriture minutieuse qui ont emmené le public dans un univers où le violon, la guitare et la contrebasse conversent librement. A nouveau un concert intimiste très apprécié des auditeurs.



Concert du groupe genevois Quiet Island à la Salle communale

L'exposition « EPURE / TEXTURE » du sculpteur Luc TIERCY et du peintre DEYRMON n'a pas pu ouvrir du 5 novembre au 21 novembre comme prévu. Fort heureusement, l'exposition a pu être présentée durant le mois de décembre avec certes une limitation du nombre de visiteurs, ce qui n'a pas empêché le public de découvrir cette très belle exposition. Celle-ci débutait à l'extérieur par la présentation de grandes sculptures « Les Diamants de bois » de Luc TIERCY, belle invitation pour cette exposition qui a révélé la rencontre fructueuse de deux artistes genevois.

Les événements du mois de novembre ont été annulés ou reportés, par suite des décisions du Conseil fédéral, ainsi que toutes les manifestations publiques dès le mois de décembre 2020 et ce jusqu'en mars 2021.

Le service Culture et manifestations est heureux d'avoir pu organiser l'exposition de Catherine KIRCHHOFF « Le goût des couleurs » à l'Espace culturel – La Mansarde du 15 avril au 2 mai 2021. L'artiste de retour dans sa commune d'origine a présenté des peintures alléchantes, riches en saveurs colorées, pour une très belle exposition lumineuse, bienvenue en cette période morose.

Après des mois d'incertitude, le service Culture et manifestations n'a pas baissé les bras et a proposé dès le mois de mai, un programme riche et original pour tous les goûts et pour tous les âges : battle de bande dessinée, œuvres en réalité virtuelle, atelier de sérigraphie, festivals en plein air, spectacle pour enfants, etc.

Informations sur : <https://www.veyrier.ch/culture/culture-et-manifestations>



Exposition de Catherine Kirchof à l'Espace culturel – La Mansarde

Fonds de décoration

Les personnes suivantes composent le comité du Fonds de décoration :

M^{me} Aline TAGLIABUE, Maire et Présidente

M^{mes} Emmanuelle GARCIA GAVILLET, Béatrice DESLARZES, Claude-France MATTHEY, Nérina PRELLI, Membres

MM. Herbert HOROVITZ, Florian ODIN et Cédric ZUFFEREY, Membres

Secrétariat : M^{me} Monique LEUENBERGER, coordinatrice Culture et manifestations

Les membres du comité ont entamé des démarches auprès des ateliers des EPI (établissements publics pour l'intégration) pour la réalisation de cabanes à livres qui seront placées sur le territoire communal dans le courant de l'année.

Le comité a accepté le projet de l'artiste Catherine KIRCHHOFF pour la réalisation de deux bancs originaux en forme de banane, peints avec des couleurs vives comme l'ensemble de ses œuvres que le public a pu découvrir à l'Espace culturel – La Mansarde ce printemps. Ces deux bancs-Nane seront réalisés dans le courant de l'été et placés par la suite en extérieur.

D'autres projets seront envisagés notamment autour des futurs espaces publics de l'esplanade Jean-Piaget aux Grands Esserts.

Pour conclure, les membres du comité adressent leurs vifs remerciements au Conseil administratif et au Conseil municipal pour la mise à disposition des fonds leur permettant d'agir.

Le Conseil administratif remercie les membres du comité et M^{me} LEUENBERGER de leur disponibilité et leur engagement.

Information

Le Journal de Veyrier offre aux habitants six parutions annuelles et comporte, au centre de la publication, les pages officielles éditées par la Commission municipale d'information. Les séances du Conseil municipal y sont résumées par une journaliste et de nombreux articles rapportent la situation des chantiers en cours, des informations urbanistiques et environnementales, sans oublier des rappels destinés à sensibiliser les habitants sur les règles à observer pour le bien-être et le respect de tous.

Afin d'améliorer la situation aux abords des principaux points de récupération, la commune de Veyrier a lancé, dès l'automne 2020, un vaste projet mené avec l'aide de la société Cosedec qui vise, à travers différentes actions, à mieux former et accompagner les citoyens dans leurs démarches et gestes liés au recyclage des déchets et à l'environnement. Une fructueuse collaboration a été mise en place avec les écoles de Veyrier et un concours intitulé «Game of trash» a été proposé aux élèves de 8P de la commune.

Le Conseil administratif diffuse également de précieuses informations, recommandations ou directives dans le journal et par l'intermédiaire de flyers tout-ménage.

Certaines informations officielles peuvent également être consultées sur les panneaux d'affichage implantés sur le territoire communal et sont disponibles sur le site internet www.veyrier.ch.

Le calendrier 2021 a été publié et distribué à tous les foyers par voie postale en décembre 2020. Celui-ci comprend le plan général des déchetteries et rassemble également les principales informations relatives au tri et à la levée des déchets. Une fiche répertoriant le programme des ramassages spéciaux 2021 a également été envoyée.

Ces publications sont toujours d'actualité et sont disponibles à la réception de la mairie. Elles ont été imprimées sur un papier FSC avec des encres BIO-végétales par la Fondation Trajets promouvant l'intégration sociale et professionnelle de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Des rencontres entre les Conseillers administratifs, les associations et sociétés communales permettent de part et d'autre d'exposer l'état de certains dossiers et de répondre, en direct, aux questions légitimes que se posent les concitoyens.

Cette année, la commune a rejoint les réseaux sociaux proposant ainsi à la population veyrite un partage de l'information à travers les canaux de communication digitale. Outre le site internet (www.veyrier.ch), les informations communales et culturelles sont publiées régulièrement sur diverses plateformes.

Le compte Instagram « [communeveyrier_officiel](https://www.instagram.com/communeveyrier_officiel) » recense à ce jour 549 abonnés et ce nombre augmente régulièrement. Tout comme le compte LinkedIn « Commune de Veyrier », qui lui affiche 240 abonnés. La page Facebook « Culture & Manifestations » rencontre également un franc succès auprès des amateurs de culture.



Conférence de Julien Vidal, dans le cadre de l'événement « Mieux trier, respecter Veyrier »



Transports publics

Les neuf cartes journalières de libre parcours sur les réseaux des transports publics, ferroviaires et lacustres de Suisse en vente à la mairie au prix de CHF 42 continuent à être très demandées par les habitants de Veyrier. Il est possible de les réserver au travers du site internet communal www.veyrier.ch, leurs retrait et paiement devant toutefois toujours être effectués à la mairie.

En 2020, l'action de souscription de nouveaux abonnements TPG « juniors » a été renouvelée. Cette année, 587 jeunes de la commune ont obtenu ainsi leur abonnement annuel à prix réduit.

Finances

Les comptes 2020 de la commune de Veyrier présentent un excédent de revenus de CHF 1'391'379.86.

Le total des **revenus de fonctionnement** de CHF 34'772'584.90 fait ressortir une plus-value de CHF 3'281'568.90 ou de +10.4% par rapport aux prévisions budgétaires.

Les revenus opérationnels d'une commune sont essentiellement basés sur les rentrées fiscales attendues et estimées par le département cantonal des finances. L'augmentation, en 2020, provient essentiellement des correctifs de revenus fiscaux sur les années antérieures.

Ces revenus fiscaux doivent être mis en relation avec le niveau important des impôts dus au 31 décembre 2020, soit CHF 15'948'584.70. L'encaissement effectif de cette somme n'est pas garanti et une provision de CHF 4'784'575.41 a été prévue dans les comptes annuels.

Le nombre de centimes additionnels était, en 2020, de 38 centimes après la réduction d'une unité introduite dès 2011. Il a été maintenu à ce niveau lors du vote du budget 2021. Sa valeur unitaire s'est élevée à CHF 730'952.14, soit +7.9% par rapport à 2019.

Les **charges de fonctionnement** s'élèvent quant à elles à CHF 33'381'205.04, soit une augmentation de CHF 1'431'539.04 ou 4.5% par rapport au budget. La variation provient principalement des amortissements extraordinaires. Cet élément n'est pas structurel et n'a pas d'incidence à long terme.

La charge par habitant s'élève à CHF 2'809.87 alors qu'elle était de CHF 2'842.25 en 2019.

Enfin nous relevons que, comparé à l'exercice 2019, les charges sont inférieures de CHF 512'619.44 ou -1.5% et les revenus sont supérieurs de CHF 3'613'782.72 ou +11.6%.

Les **dépenses nettes d'investissement** 2020 ont été inférieures à 2019 et se chiffrent à CHF 4'227'059.07. Ceci tient compte des recettes qui se montent à CHF 236'736.35.

L'autofinancement atteint, pour 2020, le montant de CHF 7'796'387.51 en tenant compte du résultat annuel et des amortissements de CHF 6'405'007.66. Il couvre, de ce fait, le financement des travaux réalisés en 2020 pour des équipements publics.

Les travaux sur le collecteur de l'Arvaz, les travaux de construction de la seconde étape du périmètre Grand-Salève (espace piscine et fitness, salle communale, espace culturel et salles des sociétés et aménagements extérieurs), la contribution au fonds intercommunal d'équipement urbain (FIDU), la mise en séparatif des collecteurs collectifs privés du chemin des Marais, la mise en zone 20 km/h du chemin Jules-Edouard-Gottret, la mise en zone 30 km/h des chemins du Bois-Gourmand/des Bûcherons, la réfection de la chaussée du chemin de Sierne, la réalisation du concours pour les espaces publics des Grands Esserts, les travaux routiers liés à la mise en séparatif des collecteurs du chemin des Marais/tronçon chemin des Bois/village, la réalisation des socles en béton pour la tente de manifestations sur Grand-Donzel, la mise en zone 30 km/h chemins des Rasses/du Bois-Gourmand, les collecteurs d'eaux pluviales sur le chemin du Bois Gourmand constituent les principaux investissements de 2020 pour lesquels des crédits ont été votés par le Conseil municipal ces dernières années. Ceux-ci, terminés ou encore en cours, sont mentionnés dans les divers chapitres de ce compte rendu et figurent dans les tableaux financiers.

Au niveau des **emprunts**, la dette communale est de CHF 30 millions au 31 décembre 2020, ayant donc été augmentée de CHF 2 millions durant l'année écoulée.



Le Conseil administratif se réjouit du résultat opérationnel enregistré au niveau des comptes 2020, permettant de consolider le capital de la commune à un niveau très élevé (CHF 102,7 mios).

Face à la situation économique et sanitaire actuelle et en amont d'importantes dépenses à venir en matière d'investissement, accompagnées des charges de fonctionnement induites, la solidité bilantaire de la commune est un premier gage de sécurité.

Il reste très attentif à poursuivre la stricte politique de rigueur qui est appliquée dans le domaine des dépenses de fonctionnement, tout en assurant de saines et adéquates prestations à la population.

La priorisation des projets, associée à la recherche d'une plus grande efficacité des processus, sont les vecteurs principaux de la politique mise en place.

La fiduciaire, mandatée par la commune, a procédé au contrôle de nos comptes et les a trouvés conformes. Nous la remercions de sa collaboration, de même que M^{me} Ana GALIOTTO, secrétaire générale adjointe.

Police municipale

Missions

Les diverses activités de la Police municipale sont basées sur la Loi sur les agents de la police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM) du 20 février 2009 entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2010. (F 1.07 et F1.07.1).

En plus, différents ordres, instructions de services internes, ainsi que les directives du Procureur général viennent compléter les bases légales.

Les agents de la police municipale (APM) sont responsables en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit (selon les problématiques rencontrées), notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Ils sont en outre chargés notamment du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les débris, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils sanctionnent les infractions qu'ils constatent et qui relèvent de leurs compétences. Ils collaborent activement avec la Police cantonale en matière d'échanges de renseignements et d'engagements sur le terrain par des séances régulières au poste de la Police cantonale à Carouge.

Plus précisément, les policiers municipaux occupent le terrain communal de diverses manières comme évoqué ci-dessous. Depuis le mois de mars 2016, les policiers municipaux peuvent réprimer toutes les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), procéder à des contrôles d'ébriété, effectuer des contrôles de vitesse avec la Police cantonale, dénoncer les infractions contraventionnelles à la loi sur les stupéfiants (Lstups), procéder à des auditions en lien notamment avec la loi sur les étrangers (Letr) et procéder à des saisies d'armes prohibées selon la loi sur les armes (Larms). En outre, une patrouille automobile composée de 2 agents, est dédiée aux différents types de réquisitions et peut intervenir sur l'entier du territoire de la commune de Veyrier dans la tranche horaire couverte par le service. Elle est en contact permanent avec la CECAL (117).

La Police municipale contribue à maintenir l'ordre et la tranquillité sur le territoire de la commune par des actions préventives et répressives. Ce corps joue un rôle central en matière de sécurité de proximité dans les secteurs.

Les agents occupent journalièrement le terrain par des tournées motorisées, à vélo, en scooters électriques ou pédestres, afin de contrôler toute personne et véhicule suspects, mais plus particulièrement pour marquer une présence visible dans les divers et nombreux compartiments de terrain de la commune en lien notamment avec le concept de police de proximité. Il s'agit également de créer un lien privilégié avec la population en mettant en place les conditions favorables au contact.

Dans ce domaine, les agents rencontrent la population et écoutent leurs doléances. Ils transmettent après vérification ces informations aux autres partenaires de la sécurité (Police cantonale, Police judiciaire, brigade des cambriolages, les gardes-frontière, ainsi que GPA).

Chaque partenaire de la sécurité a des missions spécifiques qu'il accomplit tout en informant les autres services afin de mettre en place un concept de sécurité global et efficace.



La commune de Veyrier a mandaté la société GPA pour effectuer des rondes d'observation et contrôles d'accès des bâtiments publics comme : les écoles de Grand-Salève, Pinchat et Bois-Gourmand et les parkings publics de l'Uche et du village, ainsi que la télésurveillance des barrières d'accès du parking du village. Lorsque les agents de sécurité observent des faits comme des déprédations, des vols, des repérages, du vandalisme, des agressions, des regroupements, etc. ils doivent impérativement, via leur centrale et selon une procédure mise en place, aviser leur patrouille la plus proche du territoire communal, ainsi que la centrale d'engagement, de coordination et d'alarme (CECAL - 117), afin de déclencher le processus d'intervention.

L'État-major de la Police cantonale informe régulièrement le service des faits et des statistiques. Leur mission est de recenser et d'analyser les situations pour une stratégie d'intervention. Ainsi, selon les derniers chiffres reçus, le nombre de cambriolages est, cette année, en baisse (-5.2%) en comparaison de l'année précédente.

Pour améliorer la sécurité et réduire le sentiment d'insécurité ressenti par une partie de la population, le service a mis en place une prestation supplémentaire depuis l'année 2015. Lors de l'absence du propriétaire pour causes de vacances ou autres, ils s'annoncent auprès de leur îlotier ou via le courriel du service apm@veyrier.ch. Ensuite, les agents passent régulièrement afin de contrôler l'habitation et de marquer une présence accrue sur le secteur.

Selon les problématiques rencontrées :

Nous faisons paraître dans le Journal de Veyrier des articles pour informer les habitants sur les cambriolages qui se passent au crépuscule ou toutes autres informations pouvant prévenir de délits ou d'infractions.

Vous pouvez également retrouver de plus amples informations de prévention de la criminalité sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.veyrier.ch/administration/services-communaux/police-municipale>

Vous pouvez également vous référer au site de prévention suisse de la criminalité : <https://www.skppsc.ch/fr/>

Horaires

La Police municipale de Veyrier est à votre service, répond à vos questions et traite vos demandes du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 d'octobre à avril et de 07h00 à 20h00 de mai à septembre au numéro de téléphone 022 / 899.10.13. En cas d'absence du bureau, les appels sont déviés sur le portable des agents en service. En dehors de nos horaires de service, vous pouvez laisser un message sur le répondeur et nous vous rappellerons.

En fonction des besoins opérationnels identifiés en dehors des heures évoquées ci-dessus, la Police municipale met en place des actions de contrôle de l'espace public, des parcs et préaux d'école conjointement avec la Police cantonale.

En cas d'urgence, veuillez composer le

- **117 Police cantonale genevoise ;**
- **118 Pompiers SIS ;**
- **144 Ambulances**

Par ailleurs, les agents de la police municipale assurent généralement la sécurité notamment lors des situations particulières, telles que le Mérite de Veyrier et l'apéritif communal – réceptions – spectacle des Tréteaux de l'Arvaz – fête de la Petite enfance – fête des Promotions – fête nationale – course VTT – Vogue de Veyrier – retour de la Vogue – kermesse – course de l'Escalade et du Walking. Cette liste n'est pas exhaustive. Néanmoins, cette année, en raison de la pandémie de la COVID-19, ces manifestations n'ont pas pu avoir eu lieu.

Le service a également assumé les diverses missions qui lui incombent. Elles sont les suivantes : la visite des personnes seules et âgées lors des canicules afin de leur donner les consignes nécessaires à leur santé, gestion de la vidéosurveillance, contrôle de la signalisation routière et des marquages afin d'effectuer son entretien, traitement des nouveaux dossiers d'enseignes, gestion des autorisations pour la mise en place des banderoles, nettoyage systématique des tags et graffitis avec dépôt de plainte immédiat pour chaque nouveau cas, assurer la sécurité des écoliers aux abords des écoles, contrôle du stationnement en général, des parkings payants et du respect des zones à durées limitées, gestion des diverses manifestations tant communales que privées, services funèbres, plaintes, doléances et conflits de voisinage, contrôles de l'éclairage public, dépôts illicites et animaux morts, élagage des arbres, taille des haies, contrôle des nids de chenilles processionnaires, contrôle des commerçants itinérants, contacts avec le Département de la Sécurité, la Police cantonale, la Police judiciaire, la douane, la Direction générale de la mobilité et le domaine nature et paysage, enquêtes diverses, votations et élections, objets trouvés, lutte contre les chiens errants ou non tenus en laisse, travail d'huissier lors des célébrations de mariages ou autres.



En 2020, les agents du service de la Police municipale ont répertorié dans le journal des événements plus de 6'346 saisies, dont voici un aperçu.

Statistiques 2019-2020

Thèmes	Nombre d'interventions		Durée en heures		Quantité	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Contrôle du stationnement	230	1'342	248	774	4'498 AO	5'510 AO
Réquisitions	621	601	279	265		
Technique	105	93	55	85		
Tags et dégâts	59	5	3	5		
Sécurité et incivilité	1'629	707	3'521	878		

Renseignements généraux

Certaines tâches administratives, telles que la location de places dans les parkings communaux, médailles de chien, cartes d'identité et de tennis, les objets trouvés, etc. sont prises en charge par la réception de la mairie et l'accueil du public, lequel est organisé selon les heures d'ouverture de cette dernière. La secrétaire du service de la Police municipale est, quant à elle, en charge du travail administratif et de la gestion des amendes d'ordre, contraventions, appels téléphoniques, etc.

Sécurité scolaire

Le service est en charge des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires. Le groupe se compose de treize collaboratrices et collaborateurs. Ils sont situés aux abords des trois groupes scolaires de Bois-Gourmand, Grand-Salève et Pinchat. Les agents de la police municipale assurent des contrôles sporadiques aux alentours des écoles.

Le Conseil administratif adresse à l'ensemble du personnel du service, soit les sept APM, les deux contrôleurs du stationnement, la secrétaire et les 13 patrouilleurs scolaires, sa gratitude pour l'excellent travail effectué et leur disponibilité notamment et plus particulièrement pendant la pandémie liée à la COVID-19.

Compagnie des sapeurs-pompiers

L'année 2020 aura été, comme pour tout le monde, en particulier marquée par la pandémie de la COVID-19. Les activités tant sur le plan organisationnel que pour l'instruction ont été très fortement impactées et il a été nécessaire de faire preuve de créativité afin de pouvoir continuer à garantir les missions qui nous sont confiées. Tel a été le cas, sans faille.

Interventions de la compagnie

La compagnie a été engagée à 68 reprises en 2020, soit légèrement en-deçà de l'année précédente (75). La tendance est toutefois drastiquement à la hausse, en particulier en raison des nombreux épisodes d'intempéries que nous vivons de plus en plus régulièrement.

Engagement, exercices

Alors qu'habituellement, dans le cadre des missions commandées par la commune, les sapeurs effectuent des gardes de préservation pour différentes manifestations communales (une partie de la sécurité des cortèges des promotions scolaires au départ des trois écoles, la mise en place et la sécurisation du feu d'artifice du 1^{er} août, ainsi que la surveillance du champ de tir des feux privés sur le terrain de football du village, pour le traditionnel Walking de la course de l'Escalade), la compagnie a été engagée cette année pour un total de plus de 1'450 heures à la suite du déclenchement du plan ORCA-Genève (organisation en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle du canton de Genève).

La première de nos missions fut de garantir, en permanence de 24 heures tous les 10 jours, sur le site de la Caserne des Vernets (site ouvert comme hébergement pour les grands précaires), une garde préservation feu et d'effectuer, en cas de besoin, les premières mesures pour sauver la vie.



La seconde, à l'instar de toutes les compagnies des sapeurs-pompiers volontaires du canton de Genève, s'est inscrite dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la population face au risque de transmission du virus COVID-19, à certains endroits clés de la commune.

De manière bien plus coutumière, la compagnie s'est également réunie à plusieurs reprises, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur depuis le mois de mars, afin de parfaire sa formation continue et obligatoire.

Hydrantes

En raison d'une importante mise à jour du réseau hydraulique communal, la compagnie n'a pas été engagée cette année pour le contrôle habituel des poteaux-incendies et des hydrantes souterraines de la commune.

État-major – Service de piquet intercommunal

L'État-major de la compagnie a continué à se réunir en présentiel quand cela était possible et en visioconférence lorsque cela était nécessaire. Le service de piquet a été assumé, comme par le passé, conjointement avec la compagnie de Troinex.

Cours et écoles suivis

Quand bien même le centre d'instruction feu et protection civile de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires a dû annuler la majorité des formations dispensées, le sapeur Loïc MARCHARD a suivi avec succès l'école de formation de base, le cours pour conducteur du service du feu, ainsi que le cours préparatoire pour l'obtention du permis C1.

Le sapeur Mariana Vanessa SANTOS LUIS a réussi l'école de formation de base.

Les sapeurs Daniel NUNES DA CRUZ et Alireza RAHIMI ont suivi le cours de récupération d'essaim d'abeilles.

Le sapeur Alireza RAHIMI a également réussi l'école de protection respiratoire.

Le sapeur Adrien NEUENSCHWANDER a suivi avec succès le cours pour conducteurs de véhicules du service du feu.

Le sapeur André DUPORT a quant à lui réussi l'école de sous-officier.

Admissions, démissions, jubilés et nominations

La compagnie a intégré dans ses rangs M^{me} Emilie NEUENSCHWANDER et MM. Julien HAEFELIN, Marek HOLWEGGER, Oscar PATACO ROSADO, Raimondo PICTET et Marc SHALABY. Les aspirants Sonia PEREIRA RODRIGUES et Samuel BRETTON ont donné quant à eux leur démission pour un motif professionnel. Le sapeur André DUPORT a été nommé au grade de caporal.

Le caporal David GORI, le caporal Fabien MINISINI et le sapeur Margaux CHABBEY ont fêté leur 10^{ème} anniversaire au sein de la compagnie. Le Lieutenant Vincent HURNI et l'appointé Philippe MORET ont quant à eux fêté leur 15^{ème} année d'incorporation.

L'appointé Alain JACCARD a fait valoir son droit à la retraite après 25 ans de service. Il a toutefois décidé de rester incorporé et actif au sein de la compagnie.

Les retraités Gérard BORGOGNON et Maurice MAURON sont décédés. Le premier, le 1^{er} janvier 2020 et le second, le 17 mars 2020.

L'effectif de la compagnie au 31 décembre 2020 est composé de 48 sapeurs, dont 6 femmes.

Jardins de Montbrillant

La compagnie, en raison de la situation sanitaire, n'a pas pu réitérer son action au profit des Jardins de Montbrillant, lieu de rencontre pour les déshérités, en servant, comme à son habitude, un dimanche soir de décembre, un repas « raclette ».



Protection civile

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le groupement intercommunal de la Protection civile regroupant les communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier est dirigé par le Major Brice ROTH.

Les locaux de l'ORPC Salève sont pour le moment toujours situés au sein de la mairie de Troinex. Le groupement a bouclé son exercice de manière positive et présente un exercice maîtrisé. La présidence du groupement est assumée par M^{me} Fabienne MONBARON, Conseillère administrative de la commune de Plan-les-Ouates.

L'année 2020 a été une année exceptionnelle pour l'ORPC Salève. En effet, durant cette année, l'ORPC Salève s'est particulièrement mise en valeur durant la crise liée à la pandémie COVID-19. Tout au long de l'année, les astreints se sont mis au service de la collectivité afin de soutenir les autorités dans la gestion des mesures de protection, mais également dans l'organisation des campagnes de dépistage et de vaccination. Jamais autant de jours de service n'avaient été effectués en une année depuis la création de l'organisation et la majorité de ceux-ci sont des jours en situation d'urgence liés à la pandémie. Le tableau ci-dessous résume l'activité 2020.

2020 en chiffres

Effectif au 31 décembre 2020	263 astreints
Volontaires	7
Nombre de nouveaux volontaires pour 2021	1
Engagement en situation d'urgence	2551 jours
Intervention en faveur de la collectivité	0 jours
Cours de répétition (EM, Cours cadre et CR)	108 jours
Total des jours de service	2659 jours de service
Nombre de services	31
Visite pour les contrôles périodiques des abris CPA	0
Rapports d'État-Major	8

Fondation immobilière de la ville de Veyrier

Le nouveau Conseil de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV) est composé à ce jour des personnes suivantes :

- M. Flavio BRISOTTO, Président
- M. Marco CESAREO, Vice-Président
- M. Raymond JEANNERET, Secrétaire
- M. Silvio BARTOLINI
- M. Louis-Charles LEVY
- M. Jean-Marie MARTIN
- M. Cédric RICOU
- M. Karl SCHÜRMAN

Une des premières réformes a été de créer une commission spécifique pour les Grands Esserts compte tenu des enjeux importants à court et moyen termes de la FIVV concernant le projet « Les Messicoles ». La commission « Les Messicoles » a d'ores et déjà travaillé en parfaite adéquation avec le comité et les différents acteurs concernés, dont nos mandataires (architectes, spécialistes, etc.) et les services de l'État. Pour rappel, la première étape prévoit 3 immeubles comportant chacun 40 logements (HM-LUP, HM et PPE). A ce jour et compte tenu des différents recours, les autorisations n'ont toujours pas été délivrées. Nous gardons néanmoins espoir, compte tenu des dernières informations reçues, de pouvoir démarrer en 2022. Dès lors, nous pourrons aussi aborder de manière sereine la deuxième étape de développement prévoyant un programme similaire sur une seconde parcelle du périmètre des Grands Esserts. Tous ces logements seront, bien entendu, prioritairement dédiés aux Veyrites.



Dans une autre de nos réformes, un nouveau programme d'inscriptions en ligne, destiné aux candidats locataires et copropriétaires devrait pouvoir être activé dans le courant de l'année. Il permettra notamment, et de manière prioritaire pour les résidents veyrites ou ayant un lien avec la commune de Veyrier, de s'inscrire pour les objets de la FIVV, obtenant ainsi une gestion optimale des inscriptions et attributions, toujours basée sur des critères de sélection neutres et objectifs.

D'un point de vue purement opérationnel, la mise en fonction du nouvel immeuble réalisé à la route de Veyrier 255 s'est poursuivie et finalisée durant l'année 2020. Pour rappel, cet immeuble est composé d'une crèche, de locaux commerciaux (une pharmacie et un salon de coiffure) ainsi que de 18 logements. L'ensemble des logements et locaux commerciaux sont ainsi tous loués.

Au niveau de la gestion ordinaire des immeubles, le travail de la commission du logement a permis d'attribuer à de nouveaux locataires plusieurs appartements qui se sont libérés en cours d'année, en privilégiant toujours la population de Veyrier.

Les revenus locatifs ont été maintenus malgré les conséquences directes et indirectes liées à la crise sanitaire de la COVID-19 sur l'économie des entreprises et sur nos locataires. Nous avons en outre été sensibles aux situations personnelles de chacun dans ce contexte particulier.

La commission des travaux a poursuivi l'analyse et la mise en œuvre des travaux de rénovation courants nécessaires, tout en poursuivant ses actions pour une gestion technique aboutie du patrimoine de la Fondation.

D'un point de vue financier, l'exercice 2020 a dégagé un bénéfice net de CHF 1'030'954.45 contre CHF 764'056.06 en 2019. Ce bon résultat a été obtenu notamment grâce à un taux d'objets vacants quasiment nul, à l'état locatif complet du nouvel immeuble route de Veyrier 255 et à la bonne gestion des dépenses.

La valeur du patrimoine au bilan de la FIVV s'élève au 31 décembre 2020 à CHF 67'234'493.40.

Les fonds propres de la fondation représentent au 31 décembre 2020 un montant de CHF 36'466'446.07.

La charge financière liée aux intérêts hypothécaires, chirographaires et au capital de dotation de l'exercice 2020 est de CHF 941'122.15 contre CHF 823'104.55 en 2019.

En 2020, la rémunération du capital de dotation versée par la FIVV à la commune de Veyrier s'est élevée à CHF 408'369.10 et les rentes de superficie pour les immeubles avenue du Grand-Salève 6 et route de Veyrier 255 à CHF 195'769.35.

La Fondation remercie toutes les personnes qui ont contribué à son bon fonctionnement.

Aménagement du territoire

Urbanisme

Plan directeur cantonal:

Le Plan directeur cantonal (PDCn) est l'instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire.

Il définit le développement territorial cantonal souhaité et détermine les mesures d'aménagement nécessaires en matière d'urbanisation, de mobilité, de gestion de l'espace rural, des milieux naturels et de gestion des ressources.

Cet instrument est ancré dans la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). La loi cantonale d'application de la loi fédérale (laLAT) définit les modalités d'élaboration, de consultation et d'adoption du document.

Le Plan directeur cantonal a été adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013 et approuvé par le Conseil fédéral le 29 avril 2015. Il a fait l'objet d'une première mise à jour adoptée par le Grand Conseil le 10 avril 2019 et approuvée par la Confédération le 18 janvier 2021.

Le PDCn 2030 (version 2021) peut être consulté sur le lien suivant :

<https://www.ge.ch/document/plan-directeur-cantonal-2030-mis-jour>

Plan directeur communal deuxième génération (PDCom 2.0):

L'adoption du PDCn 2030 et sa première révision ont déclenché, pour la commune de Veyrier, l'obligation de réviser son Plan directeur communal datant de 2007 afin qu'il soit compatible avec les nouvelles dispositions cantonales.

Ainsi, depuis 2017, la commune de Veyrier travaille sur son PDCom 2.0 en menant une réflexion territoriale sur l'ensemble du territoire communal, à savoir son espace urbanisé, son espace rural et son espace naturel.

Les principales thématiques abordées sont :

- l'urbanisation : affectations et usages du sol, logements, emplois, équipements publics et services de proximité, infrastructures techniques, espaces publics, densification de la zone 5, etc.,
- la mobilité : mobilité douce (réseaux piétonnier et cyclable), transports en commun, intermodalité, transports individuels motorisés (hiérarchie du réseau, stationnement, gestion du réseau), etc.,
- espace rural et naturel : affectations et usages du sol, activités, nature, paysage, agriculture, espaces publics, loisirs, etc.,
- l'environnement : air, bruit, climat, eau, sol, sous-sol, déchets, sites et paysages (naturels et bâtis), monuments historiques, risques d'accidents majeurs, énergie, etc.

L'adoption d'un PDCom suit un processus bien défini.

Un schéma peut être téléchargé sous le lien : <https://www.ge.ch/document/4665/telecharger>

A ce jour, le projet est en cours d'adaptation suite aux remarques, exigences complémentaires et demandes de modifications émises par les services de l'État dans le cadre de l'enquête technique.

Une des exigences importantes requise par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature est de mettre en place un diagnostic agricole. Il s'agit de faire un état des lieux de l'espace rural en tenant compte des différents usages (production, activités de loisirs, biodiversité, eau, paysage, etc.), d'identifier les éventuels conflits pour finalement mettre en place des solutions de cohabitation et de collaboration. Ce travail très spécifique est réalisé par un mandataire spécialisé dans le traitement des espaces ruraux et agricoles, intervenant en appui du mandataire principal du PDCom. Une fois ce complément terminé, il sera intégré au document principal qui pourra être validé par le Conseil municipal, puis par le Conseil d'État.



Quant à la stratégie d'évolution de la zone 5, la phase test demandée par le Conseil administratif en décembre 2019 auprès du Département du territoire a pu être réactivée suite à la levée du moratoire le 18 janvier 2021. Cette phase test permet de mettre en application les conditions à la densification pour chaque demande d'autorisation de construire et dans la zone 5 (ancienne zone villas), de se rendre compte de leur pertinence, mais également de pouvoir les ajuster.

Le périmètre des Grands Esserts

Description générale

Le projet des Grands Esserts, situé sur le plateau de Vessy, plus précisément entre le chemin des Beaux-Champs, le Bois de Pins et la route de Veyrier, s'étend sur une superficie d'environ 12 hectares. Ce terrain, appartenant à l'État de Genève, a été déclassé en zone 3 de développement depuis 2012. Il est destiné à accueillir environ 1'200 logements, des zones d'activités comportant des commerces et un groupe scolaire. Il s'articule autour de quatre plans localisés de quartier (PLQ) : « Maison de Vessy », « Ferme », « Beaux-Champs » et « Cirses ». Les premiers travaux devraient débuter en 2022, soit cinq ans plus tard qu'envisagé lors du déclassement en 2012. En dehors de la commune, les acteurs principaux de ce projet sont :

- la Caisse de Pension de l'État de Genève (CPEG) pour la réalisation de 70% des logements, d'un centre commercial ainsi que de surfaces d'activités,
- la Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV) pour la réalisation de logements, dont des PPE, en priorité pour les habitants de la commune,
- le Groupement de Coopératives d'Habitations (GCHG) pour la réalisation de logements,
- l'État de Genève pour l'aménagement des routes de Veyrier et de Vessy.

Avancée du projet

Le PLQ « Maison de Vessy » est en force, une demande d'autorisation de construire a été déposée. Le début des travaux est envisagé pour 2022.

Les PLQ « Ferme » (développé par la FIVV) et « Beaux-Champs » (qui comportera un petit centre commercial) ont fait l'objet de recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, qui ont été rejetés par deux arrêts rendus le 27 avril 2021.

Le PLQ « Cirses » (qui inclut une école et une crèche) est en procédure d'adoption. Lors de sa séance du 13 avril 2021, le Conseil municipal a préavisé favorablement ce PLQ sous de nombreuses conditions. Un référendum a été lancé contre la délibération du Conseil municipal.

Des demandes d'autorisations ont été déposées pour la requalification des routes de Vessy et de Veyrier.

Tâches et enjeux pour la commune de Veyrier

Le développement de ce quartier génère des enjeux économiques majeurs pour la commune. Elle devra notamment porter les réalisations suivantes :

- l'aménagement des espaces publics, avec l'esplanade Jean-Piaget, lieu de rencontre qui permettra de traverser le quartier de part en part,
- la construction d'une école primaire de 24 classes,
- la construction d'une crèche,
- la mise en place de différents services à la population.

Les espaces publics, dont l'entretien sera à la charge de la commune, s'étendront sur environ 4 hectares. Leur aménagement a fait l'objet d'un concours. Le projet qui l'a remporté, intitulé « le quartier des chênes », a été présenté en séance publique le 3 mai 2019. L'idée principale est de faire vivre ce quartier dans lequel la forêt, constituée principalement de chênes, viendrait en crescendo à la rencontre du bâti.

L'école, qui disposera d'infrastructures ouvertes à d'autres activités, devrait idéalement pouvoir accueillir les élèves à l'arrivée des premiers habitants. Suite à la décision du Conseil municipal du 13 avril 2021, un concours de projets d'architecture sera lancé cette année, le début des travaux est planifié en 2023 pour une livraison à la rentrée scolaire 2025.

La commune portera une attention particulière aux aspects environnementaux (ex. : bâtiments à très haute performance énergétique, gestion optimale des terres déblais/remblais afin d'éviter des transports inutiles, récupération des eaux de

pluies, emprise importante des espaces sans véhicules, plantation de nombreux arbres dans le périmètre, présence de toits végétalisés équipés de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, parkings à vélos en suffisance).

Le Conseil administratif est en discussion régulière avec l'État concernant les solutions à mettre en place en matière de mobilité. Il est prévu la création de deux nouvelles lignes de bus et de nouvelles dessertes pour les vélos.

Pour le Conseil administratif, il est important que ce nouveau quartier offre un cadre de vie agréable aux futurs habitants, sans que cela soit fait au détriment des résidents actuels. Il entend organiser une ou des séances d'information publique dès que la situation sanitaire le permettra.

Les infrastructures

Collecteur EP : Chemin de l'Arvaz. Réalisation d'un collecteur d'eau pluviale.

Les eaux pluviales du bassin versant du village sont rejetées dans un bras de l'Arve situé en France, via un collecteur passant au chemin des Boulangers, puis sous le chemin de l'Arvaz. Depuis plusieurs années, ce bras de rivière est régulièrement pollué. Cette pollution du Petit-Arve, en provenance de Veyrier dans la zone protégée des étangs d'Etrembières, a déjà fait l'objet de plusieurs articles. La bonne collaboration entre le Syndicat mixte de l'aménagement de l'Arve et de ses affluents (France), la Direction générale de l'eau de l'État de Genève et la commune de Veyrier a permis de résoudre ce problème.

Un nouveau collecteur d'une longueur d'environ 625 mètres, d'un diamètre de 1,5 mètre et d'une profondeur entre 3 et 6 mètres par rapport au terrain naturel a été réalisé. Six cheminées ont été construites pour permettre l'entretien ultérieur de cette infrastructure. La création de cet exutoire a nécessité de défricher une partie de la forêt, mais des arbres ont été replantés afin de recréer la lisière forestière.



Réalisation d'un collecteur d'eau pluviale – Chemin de l'Arvaz



Collecteurs secondaires

La commune a renouvelé son contrat avec les SIG pour l'entretien des collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP).

Le contrôle est effectué par bassins versants, un secteur par année.

Éclairages publics

La commune renouvelle ses installations d'éclairage public et remplace les anciens candélabres par des éclairages LED.

Pour les chemins privés : la commune prend en charge les consommations et le changement des ampoules. En cas de casse, de défaut sur le câble d'alimentation ou de problème sur les luminaires, ces interventions sont à la charge des riverains du chemin.

Environnement

Charte environnementale et projets environnementaux

La charte environnementale prévoit l'octroi d'une contribution financière aux particuliers lors de la fourniture d'arbres indigènes, de l'achat de semences indigènes, également pour les toitures, du remplacement des haies d'essences exotiques, de tout projet de gestion des eaux à ciel ouvert intégrant des objectifs hydrologiques, paysagers et écologiques, ainsi qu'aux coûts de mesures spécifiques pour la faune et aux coûts de végétalisation et des plus-values liées à des aménagements spécifiques pour la faune et la flore indigènes. En 2020, CHF 3'248.90 ont été octroyés à des communiers.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse :

<http://www.veyrier.ch/amenagement-et-environnement/developpement-durable/charte-et-actions-environnementales/la-chart-env>



Parc de la Mairie



Rond-Point de Sieme



Jardins familiaux Pinchat-Vessy



Routes et espaces verts

Le service des Routes et espaces verts assure l'entretien des voiries communales et des différents espaces verts de la commune, dans le respect de l'environnement et de la charte environnementale. Il assure également la mise en place des tentes et autres mobiliers pour toutes les manifestations communales.

Il a été planté/semé :

- plus de 16'000 fleurs pour massifs et bacs combinées avec 9'000 bulbes à floraison printanière;
- 260 m² de tapis fleuri d'automne dans les massifs et ronds-points;
- 3'500 m² de prairie vivace (sur la parcelle jouxtant le terrain de football du village);
- 6'000 bulbes à floraison printanière dans les parcs et les abords de routes sur le territoire.

Les plantations autour des jeux du Grand-Donzel ont fait peau neuve avec un mélange de plantes vivaces, d'arbustes et de graminées.

Les jardiniers ont installé 80 nichoirs à oiseaux (chouettes, mésanges, martinets, hirondelles) dans les principaux bois de la commune et restauré une centaine de nids dégradés ou cassés.



Installation de nichoir à oiseaux

Un muret siège en gabion rempli de pierres du Salève a été construit par les jardiniers devant les terrains de pétanque du Grand-Donzel.

Le service des Routes et espaces verts entretient le terrain de football synthétique du Grand-Donzel avec le passage hebdomadaire d'une traîne attelée à un microtracteur pour décompacter le terrain qui est composé d'un mélange de fibre de coco/liège 100% recyclable.

Le parc du Grand-Donzel a été doté de socles en béton enterrés qui permettent à ce service de monter leurs tentes lors des promotions scolaires en offrant un meilleur ancrage, tout en diminuant la pénibilité physique pour les collaborateurs.

Le service loue, à la saison d'hiver, un silo à sel de déneigement (contenant 25 tonnes de sel) afin de rationaliser la viabilité hivernale et soulager les collaborateurs qui œuvrent les nuits pour saler et déblayer la neige de novembre à fin mars.

Il a également installé des poubelles de tri dans la cour des écoles de Pinchat, Bois-Gourmand et Grand-Salève, ainsi qu'aux arrêts de bus de la douane, des Tournettes et devant le parc de la Mouille.

Les jobs d'été ont à nouveau connu un franc succès malgré la période difficile. Douze jeunes ont aidé les collaborateurs durant la période estivale, principalement pour l'entretien des espaces verts. Ils ont assumé des tâches telles que la tonte, l'arrosage et l'entretien des massifs, le nettoyage des nants forestiers et le curage des caniveaux sur l'ensemble des infrastructures communales.



Constructions d'un muret en pierre du Salève au Grand-Donzel



Installation de poubelles de tri devant le parc de la Mouille